

LE LIVRE BLANC DE LA NUIT

TOULOUSE, PREMIERS ACTES - MARS 2014



SOMMAIRE

3 **Edito de Christophe Vidal**, vice-président de Toulouse Nocturne, maire de la Nuit de Toulouse.

4 **Pourquoi un Livre Blanc ?** Valérie Fourdraine, présidente de Toulouse Nocturne.

5 **Préface de Luc Gwiazdzinski**, docteur en géographie, président du pôle des Arts urbains, enseignant-chercheur au laboratoire Pacte-Territoire (UMR PACTE CNRS) de l'Université Joseph Fourier à Grenoble.

6 **Le mot de Clément Léon R**, maire de la Nuit de Paris.

7 **Le mot de Vincent Beillevaire et Arnaud Tesson**, maires de la Nuit de Nantes.

8 **Le mot de Mirik Milan**, maire de la Nuit d'Amsterdam.

42 **Parole de citoyens.**

44 **Penser la ville la nuit autrement** de Christophe Vidal.

47 **Annexes. Remerciements.**

9 La parole aux acteurs des **commerces et services la nuit**

La parole aux acteurs des **transports la nuit**

21 La parole aux acteurs de **la culture la nuit**

La parole aux acteurs de **l'urbanisme la nuit**

30 La parole aux acteurs de **l'action sociale la nuit**

La parole aux acteurs de **la sécurité et de la prévention des nuisances la nuit**

● **Directeur de la publication** : Christophe Vidal ● **Conseil stratégique** : Valérie Fourdraine, Alexandre Lévy ● **Ont collaboré à cette édition** : Valérie Fourdraine, Alexandre Jouaville, Pierre Lambert, Alexandre Lévy, Charlène Louis, Hélène Pérignon, Patricia Raynal, Alexis Rodriguez, Leslie Salvat, Christophe Vidal ● **Traduction** : Karin Gambotti ● **Réalisation** : Nyx Éditions ● **Mise en page** : Pôl'arts ● **Secrétariat de rédaction** : Anne-Rozenn Jouble ● **Impression** : Imprimerie Escourbiac ● L'ensemble des témoignages présents dans cette édition ont fait l'objet d'un accord écrit de diffusion de la part des personnes interviewées. ● Printed in France mars 2014 - © Toulouse Nocturne 2014.



POLITIQUE DE LA VILLE LA NUIT MIEUX VAUT TARD QUE JAMAIS...

Depuis quatre ans, j'édite le magazine *Minuit* à Toulouse qui explore la nuit sous toutes ses facettes : culture, urbanisme, santé, sécurité, tourisme, sciences, travail... Bien au-delà des pratiques festives, je pose la question du droit à la ville de jour comme de nuit. Un droit inscrit dans

la Charte urbaine européenne de 1992 qui précise que la ville doit être un espace de qualité de vie pour tous, donnant accès à ses services dans l'éducation, la santé, la culture, le logement... Or, ces droits disparaissent peu à peu dès le crépuscule. Le géographe de la nuit Luc Gwiardzinski, chercheur au laboratoire Pacte-Territoire (UMR PACTE CNRS) qui m'accompagne dans cet engagement, oriente ses recherches sur les questions de temps, de mobilité et sur les nuits urbaines depuis des années avec une vision transversale des questions de la ville.

Depuis mon élection je porte le débat sur Toulouse la nuit. En France, de droite comme de gauche, il y a des tentatives pour penser la ville la nuit autrement. En Europe, un maire de la Nuit officie depuis 2003 à Amsterdam, une dizaine au total aux Pays-Bas et un Grand Conseil de la Nuit a été créé, en 2011, à Genève. En 2008, Christine Boutin, alors ministre du Logement et de la Ville, avait confié une mission d'étude sur la pratique de la ville la nuit à Luc Gwiardzinski, en collaboration avec Xavier Emmanueli, président du Samu social, la délégation interministérielle à la ville, l'Insee... Celle-ci portait tant sur les aspects économiques, sociaux, sanitaires qu'urbains la nuit, qui « *sont encore insuffisamment connus et pris en compte dans les stratégies des politiques publiques* », déclarait la ministre. Les auteurs avaient recommandé la création d'un poste de maire de la Nuit, d'un service public minimal de nuit, de transports gratuits, d'établir une signalétique nocturne...

Cinq ans plus tard, Toulouse, Paris et Nantes ont leur maire de la Nuit. En 2011, Sandrine Mazetier, députée PS, a fait une proposition de loi intitulée « Urbanité réussie, de jour comme de nuit », qui n'a pas été suivie. « *La France a une perception négative et punitive de la nuit* », déclarait la députée. « *Pourtant, de nombreuses métropoles (Barcelone, Londres, Berlin, Amsterdam) ont intégré la nuit dans les stratégies de développement urbain et économique. L'activité nocturne est, en effet, un potentiel de créations d'emplois et de richesses insuffisamment utilisé, à condition qu'elle se fasse dans le respect des riverains. En prendre conscience et faire des propositions, c'était la démarche des États généraux de la nuit de Paris en novembre 2010.* » Puis il y eut ceux de Lille en 2013 et de Toulouse le 1^{er} mars 2014, auxquels ont participé élus, associations, entreprises, universitaires.

Toulouse a une particularité avec ses 93 000 étudiants, avec 46 % des Toulousains qui ont moins de 30 ans, une ville avec une tradition festive qui compte 1 500 restaurants, bars et discothèques pour 455 002 habitants* et qui ne dispose que d'une pharmacie de nuit. La composante nocturne est essentielle aujourd'hui à prendre en compte par les pouvoirs publics dans leur stratégie de développement de la « fabrique urbaine ».

**Christophe Vidal, vice-président de Toulouse Nocturne
maire de la Nuit de Toulouse**

* Source : recensement Insee 2011.



POURQUOI UN LIVRE BLANC ?

Ce Livre Blanc est une initiative de Christophe Vidal, portée par l'association Toulouse Nocturne. Ce laboratoire d'idées a pour objet de porter la réflexion sur le droit à la ville de jour comme de nuit dans la métropole toulousaine, mais aussi sur les devoirs qu'il sous-tend. Ce faisant, l'association participe au débat public dans les domaines de la politique de la

ville la nuit et s'interroge sur les meilleures façons de concilier la ville qui travaille, celle qui dort et celle qui s'amuse : transport, sécurité, santé, culture, urbanisme et commerce.

Ce Livre Blanc est la conclusion de quatre mois de travail. Quatre mois consacrés à la réflexion pour « penser Toulouse la nuit autrement ». Il s'inscrit dans la continuité des États généraux de la nuit de Toulouse, organisés par Christophe Vidal, qui ont rassemblé le 1^{er} mars 2014 une vingtaine d'intervenants dans les transports, la sécurité, la santé, la culture..., des élus, des universitaires, des associations. Il fait suite aussi à la cérémonie Les Nocturnes 2014 qui, le 17 février, a mis sur le devant de la scène des nuitards toulousains dans tous les secteurs. Ces travailleurs de la nuit sont estimés à quelque 30 000 personnes sur l'aire urbaine de Toulouse qui compte 543 388 actifs*. Ce chiffre est une extrapolation (estimation basse) de l'enquête de la Dares** sur le travail de nuit des salariés en France, soit 15,2 % de la population salariée (plus de 3 millions et demi de personnes***). Et pourtant, à ce jour,

l'Insee Midi-Pyrénées et la Chambre de Commerce et d'Industrie ne possèdent pas d'information ou d'étude sur le travail de nuit et le champ nocturne à Toulouse.

Ce Livre Blanc a pour objectif de dresser un état des lieux de notre système d'offres de biens et services la nuit à l'échelle du territoire afin de mettre en perspectives les disparités, les manques, les besoins sur les volets sécurité, nuisances nocturnes, santé, culture, travail, divertissement, transport... Il s'est aussi nourri de la rencontre avec les candidats aux municipales, dont huit d'entre eux lors des Entretiens de la nuit où Christophe Vidal les a interrogés sur leur vision de la ville la nuit.

Il a été élaboré par l'équipe de Toulouse Nocturne, qui a sollicité de nombreux interlocuteurs ayant une action dans le champ nocturne. Certains ont accepté de témoigner, d'autres non. Nous avons rencontré quelque quatre-vingts professionnels de la nuit, associations, représentants d'institutions (hors Préfecture), élus dans tous les domaines, mais aussi usagers, pour mener à bien ce travail, non exhaustif, mais qui nous offre une vision transversale de notre ville la nuit. Il en ressort des expressions individuelles et collectives et surtout un intérêt général pour Toulouse la nuit. Ces témoignages permettent à Christophe Vidal de dégager des pistes de réflexions sur tous les segments en conclusion de ce Livre Blanc.

Valérie Fourdraine, présidente de l'association Toulouse Nocturne
 « Quand la nuit porte conseil »

* Source Insee 2010

** Dares (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques).
 Etude publiée en 2011. Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social et du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie.

*** A laquelle il faut ajouter la population non salariée près de 400 000 personnes



INTÉGRER LA NUIT À L'AGENDA POLITIQUE DES FUTURS ÉLUS

Dimension longtemps oubliée de la ville, la nuit s'est peu à peu invitée dans l'actualité du jour pour le meilleur et pour le pire. Entre insécurité et liberté, tensions et créativité, violences urbaines et événements festifs nocturnes, la nuit est un système complexe en

mutation rapide sous la pression du temps en continu de l'économie et des réseaux. La rédaction de ce Livre Blanc sur Toulouse la nuit, mais aussi les États généraux de la nuit à Toulouse le 1er mars 2014, qui font suite à ceux de Paris et Lille, ainsi que l'élection de maires de la Nuit à Paris, Nantes et Toulouse en novembre 2013, marquent une étape dans la prise en considération de nos villes la nuit. Dans ces trois cités, les candidats aux municipales ont fait des propositions dans leur programme : étalement des horaires des transports, création de bureaux des temps, développement des chartes de la vie nocturne...

Il est temps d'inscrire la nuit à l'agenda des futurs élus et d'imaginer ensemble des politiques publiques nocturnes. Celles et ceux qui vivent la nuit ne sont pas des sous-citoyens sans droits. Il faut ouvrir le débat si l'on veut limiter l'accroissement des tensions entre individus, groupes et quartiers de la ville à plusieurs temps. La nuit est une belle question politique qui dépasse les seuls aspects festifs ou sécuritaires. C'est un sujet transversal qui nécessite dialogue et partenariat entre tous les acteurs publics et privés. Il permet de faire tomber les frontières entre recherche et expérimentation, citoyens et décideurs et d'imaginer des démarches d'intelligence collective, associant créatifs, techniciens, chercheurs, citoyens et responsables politiques. Le passage des nuits événementielles aux nuits ordinaires peut s'appuyer sur des mesures phares : désignation d'un « adjoint au maire » en charge de la nuit ; installation d'un grand « Conseil de la nuit » ; d'un « guichet unique de nuit » permettant de guider les usagers ; instauration d'un « service minimum de nuit » ; implantation d'« oasis de nuit » avec des services publics et privés ; déploiement de systèmes de transports nocturnes intermodaux ; développement d'un éclairage modulable ; ouverture des parcs où les noctambules peuvent finir leurs nuits sans réveiller les autres ; déploiement de veilleurs de nuit ; accueil de nuit pour les sans-abri ; déploiement de systèmes de garde d'enfants... L'intégration de la nuit oblige à penser la ville 24h/24 et 7j/7, à imaginer un « urbanisme sensible » qui parle de confort, d'ergonomie et d'hospitalité. Il est indispensable de penser en termes de complémentarité et non d'opposition. On peut développer le droit à la ville et le droit à la nuit, concilier le social, l'économique, l'environnement et la culture dans des approches dialectiques. Lieu d'invention et de réenchantement possible, la nuit est l'un de ces territoires où se joue l'avenir de notre société. Nous devons nous y plonger pour réinterroger notre capacité à vivre ensemble.

Luc Gwiazdzinski, docteur en géographie, président du pôle des Arts urbains, enseignant-chercheur au laboratoire Pacte-Territoire (UMR PACTE CNRS) de l'université Joseph Fourier à Grenoble.



APPORTER DES SOLUTIONS À CEUX QUI Y TRAVAILLENT OU EN JOUISSENT TOUT SIMPLEMENT

Une grande ville la nuit, c'est un vivier d'usagers qui par les mœurs changeantes ont amené de plus en plus de gens à la fréquenter au moment où le jour s'enfuit. La lumière, c'est l'évolution depuis la nuit des temps, c'est à cela qu'on l'assimile, et se plonger dans la nuit, c'est avancer et se développer avec cette lumière artificielle que l'homme crée. Notre élection citoyenne en tant que maire de la Nuit doit amener les autorités à comprendre cela, à regarder la population dans les yeux et ainsi ne pas la mépriser. La nuit doit retrouver des notions de tolérance qui l'aideront à mieux s'autogérer. Ne plus nous considérer comme des "truands", et apporter des solutions à ceux qui y travaillent ou en jouissent tout simplement. Dans toutes les grandes villes de France, la problématique (et non le problème) doit être prise à bras le corps. À Paris, nous tentons d'éveiller les politiques sur les nécessités culturelle, touristique, sécuritaire, économique, d'urbanisme et de transports que représentent la nuit. Pendant trop longtemps la mairie s'est intéressée de loin au problème et n'a trouvé que de petites solutions caduques ou alors de grosses solutions répressives. Grâce à notre travail, grâce aux énergies positives et volontaires comme Christophe Vidal a su les réunir pour se parler à Toulouse, le débat s'introduit au centre de la politique actuelle. Enfin, tous les acteurs s'engagent pour choyer la vie nocturne, en légiférant pour apporter plus de permissivité et de sécurité, et en faisant bien attention à ce que tous les acteurs soient écoutés. Car aujourd'hui, si nous voulons sauver nos villes et rayonner à travers le monde, c'est aussi par la nuit que cela se produira. Je souhaite une longue vie à notre combat, combat qui passera par le débat. Débat qui nous réunira tous pour un meilleur vivre ensemble, pour le droit à vivre la nuit, pour que nos villes nous ouvrent leurs bras et nous bercent dans leurs rues en toute sécurité et sans trop nous endormir.

Clément Léon R, maire de la Nuit de Paris

NANTES : LES SIGNES D'UN VOLONTARISME POLITIQUE

© Metronews



© Metronews



À Nantes, nous sommes un binôme de maires de la Nuit. À la différence de Toulouse et de Paris, où nos homologues Christophe Vidal et Clément Léon R. – dont nous saluons l’investissement et la confraternité – ont été élus pour un an, notre mandat prendra fin au soir du deuxième tour de l’élection municipale, le 30 mars. Ce mandat court nous a apporté intensité et impact. Le 5 mars dernier, le débat public “2014-2020, quelle(s) nuit(s) pour Nantes?”, que nous avons initié, a rassemblé à nos côtés les trois favorites à l’élection municipale (PS, EE-LV, UMP). Devant 270 personnes – riverains, patrons de cafés, chefs d’entreprise, artistes, élus de la République – toutes trois se sont engagées à concrétiser, si elles étaient élues, le projet de Conseil consultatif de la nuit que nous avons défendu. Cette instance nouvelle, amont, est le pilier d’une véritable politique publique de la nuit. Elle rassemblera autour d’une même table l’ensemble des acteurs concernés : municipalité, préfecture, syndicats des cafés hôtels restaurants, collectif Culture Bar-Bars, associations de riverains, de prévention, CHU, transports (en commun, taxis), université, grandes surfaces, épiciers... Qu’il soit sous la responsabilité d’un adjoint à la nuit ou d’un autre élu, ce Conseil consultatif permettra l’existence d’une nuit synonyme, pour tous, d’initiatives, d’emploi, de culture, de lien social. De droit au sommeil et de droit à la fête. De transport, de prévention, d’éducation et de citoyenneté. Nous avons pu le constater au gré de nos rencontres : aujourd’hui, certaines parties sont déjà prêtes au dialogue, d’autres moins. Il est trop tôt pour crier victoire. Mais il y a, en toile de fond, une forme de gouvernance innovante à mettre en place. C’est l’idée que nous nous sommes attachés à “vendre” aux candidats. Leur défi, qu’elles semblent prêtes à relever, sera de faire jouer ensemble et de concert ces individualités aux intérêts parfois divergents. À la nantaise, comme on dit ici...

LE LIVRE
BLANC

7

PAROLES
DE MAIRE

Vincent Beillevaire et Arnaud Tesson, maires de la Nuit de Nantes



© D.R.

AMSTERDAM CINQ MAIRES DE LA NUIT DEPUIS 2003

Le nom de « maire de la Nuit » serait le fruit de l'imagination du poète néerlandais Jules Deelder. Aux Pays-Bas, une dizaine de villes dont Amsterdam ont un maire de la Nuit. L'initiateur à Amsterdam est Marco de Goede, qui était tête de liste du parti Groen Links (gauche écologique).

Le maire de la Nuit est élu pour deux ans suite à un scrutin avec trois

tours : un sur Internet, un par le public, cinq par un jury composé d'acteurs de la vie nocturne. Les élections sont organisées par le maire sortant. À Amsterdam, les horaires de fermeture des établissements et les autorisations pour la mise en place d'événements sont un problème majeur. Bien que chacun reconnaisse l'importance des fêtes et festivals, la municipalité ne mène pas une politique sérieuse sur ce thème. Il n'y a pas de Charte de la vie nocturne. Il est très difficile d'obtenir des autorisations pour les organisateurs des festivals ou party's. Au sein du Conseil communal, la vie nocturne est une des composantes

de la commission bars et restaurants qui doivent fermer à 1 heure en semaine et 3 heures le week-end. Les clubs et discothèques ferment à 3 heures en semaine et 4 heures le week-end à l'exception de certains, qui ferment à 5 heures. Quelque 10 000 personnes se retrouvent donc dans la rue à 4 heures, générant des nuisances. Et il n'y a pas de transports en commun la nuit. Ici, pour tout et n'importe quoi, une réglementation, voire une loi, est imposée. Face à ces contraintes, le propriétaire d'un bar est obligé de jouer au policier au lieu de s'occuper de ses clients. Il

est interdit de fumer ou boire sa consommation à l'extérieur, de mettre la chaise en dehors des périmètres de la terrasse, d'avoir trop bu, de diffuser de la musique. Et chaque autorisation d'exploitation doit être renouvelée tous les trois ans.

Deux fois par an, les propriétaires des clubs et bars s'entretiennent avec le maire de la Nuit pour exposer leurs difficultés. Nous ne travaillons pas pour la commune mais avons des liens et un rôle de conseil. Nous tentons de les amener à prendre en compte la nuit et de leur faire intégrer à leur agenda politique un programme avec des thématiques. Grâce au maire de la Nuit, les clubs et discothèques ont davantage d'écoute auprès de la mairie. Je rencontre également des usagers de la nuit. Le maire de la Nuit n'est donc pas un club de lobbying. Nous sommes confrontés à de nombreux regroupements de riverains dès qu'un nouveau club s'implante ou même pour empêcher le déroulement d'un festival. Ils vont jusqu'à prendre un avocat. Dans ce genre de situation, la mairie est obligée de réagir et de s'opposer à ces groupes. C'est très négatif alors que la plupart des gens apprécient notre ville pour sa dynamique festive.

Mirik Milan, maire de la Nuit d'Amsterdam (2012-2014)
Nachtburgemeester Amsterdam

LE LIVRE
BLANC
PAROLES
DE MAIRE

LA PAROLE AUX ACTEURS DES COMMERCES ET SERVICES

Au crépuscule, les commerces et services ferment progressivement à Toulouse. Nous avons rencontré, échangé avec l'association des commerçants du quartier Saint-Georges, Monop', les syndicats Umih (Union des métiers de l'industrie hôtelière), la mairie de Toulouse, la crèche de nuit Sainte-Lucie, la sandwicherie de la place Abbal... et consulté l'Insee, la CCI pour en savoir plus sur les chiffres de la nuit... qui n'existent pas.

DIDIER VINCENT, directeur de l'hôtel Crowne Plaza et président du Club Hôtelier Toulousain

« Des clients se plaignent que la plupart des façades sont éteintes en période hivernale. Ils trouvent la ville triste notamment la rue Alsace Lorraine avec ses lumières blanches et son pavé gris. La Daurade est, aujourd'hui, nettement plus séduisante mais il faudrait améliorer aussi l'éclairage notamment sur les quais pour inviter à la déambulation le soir et envisager des animations en soirée. La présence de la police est très rassurante sur la place. Nos clients nous demandent aussi où dîner avec une vue panoramique en centre ville. Et là nous n'avons pas de réponse. Ils sont également à la recherche de pianos-bars quasi inexistant à Toulouse. L'accueil des Toulousains est, par contre, plébiscité de jour comme de nuit. Concernant les transports, nous sommes confrontés à une vraie difficulté pour notre personnel (100 salariés) qui pour certains terminent à minuit, l'heure où le métro s'arrête en semaine. Quant aux taxis, ils ne sont pas assez nombreux la nuit et chers. Le taux d'occupation des hôtels est de 61,8% contre 65 ou 66 % à Lyon et Marseille. Nous n'avons pas assez de touristes le week-end. Il nous faudrait marketer encore plus nos offres et peut être mettre en avant l'image festive de la ville. »



KADIR TÉPÉ, patron de la boutique de décoration et d'objets design Levantin, place Saint-Georges, président de l'association des commerçants Saint-Georges, mon quartier !

« Nous rassemblons plus de 250 commerçants. Un de nos objectifs principaux est de développer une identité forte du quartier afin de nous différencier des autres pôles commerciaux. Nous avons créé un magazine de quartier doublé d'un site Internet www.lequartiersaintgeorges.com. Nous subissons actuellement une baisse de fréquentation de nos commerces avec la crise et le changement d'habitudes des consommateurs. Aussi, nous réfléchissons sur les divers moyens de créer du trafic vers le quartier et nos boutiques. Nous envisageons des nocturnes et pour les fêtes de fin d'année 2014 un petit ▶

marché de Noël très sélectif sur la Place Saint-Georges. La nuit, nous sommes confrontés à des problématiques de circulation de voitures qui roulent à des vitesses excessives, ainsi qu'à des jeunes alcoolisés et agressifs quand on les aborde. Il est souhaitable que la police patrouille davantage la nuit pour les inciter à respecter les règles de vivre-ensemble et que soit mis en place un dispositif de médiateurs en charge du dialogue avec ces jeunes. Au centre-ville, beaucoup d'adultes se plaignent d'un manque de lieux pour se distraire la nuit ou pour prendre un pot dans le calme entre amis en vue de prolonger leur soirée. Pour satisfaire cette attente, les hôtels pourraient leur ouvrir leurs salons (lobby, roof) ! Quant au maire de la Nuit, il doit prendre le relais des associations pour écouter, trouver des idées avec les commerçants et les artisans sur les problématiques de la nuit ainsi que sur la façon d'améliorer la qualité de vie nocturne. »

JOSIANE OURLIAC, directrice de la crèche de nuit Sainte-Lucie, créée par la mairie en 1994

« Depuis 20 ans, la crèche Sainte-Lucie propose un accueil entre 20 heures et 6 heures et est agréée pour cinq enfants la nuit. Cette crèche répond aux besoins des parents travaillant en horaires atypiques (personnel hospitalier, agents de police, pompiers, aéroport...). Les horaires d'accueil sont souples afin de répondre aux besoins de chacun. Deux auxiliaires de puériculture s'occupent des enfants chaque nuit et mènent un accompagnement de proximité afin d'instaurer un lien de confiance avec les parents et les enfants, mais aussi afin de respecter au mieux leurs rythmes de vie et leurs besoins spécifiques en toute sérénité. »

LE LIVRE
BLANC
10
COMMERCES
& SERVICES

CÉCILE ANGLADE, manager de direction du Monop' Toulouse Esquirol

« Monop' Esquirol (400 m²) a ouvert ses portes en 2011 et accueille aujourd'hui plus de 2 000 clients jour. Nous répondons aux besoins d'une clientèle citadine avec plus de 5 200 références allant du frais et ultrafrais à l'épicerie, en passant par l'hygiène et la beauté. De plus, Monop' s'est adapté au rythme d'une clientèle citadine et active, c'est pourquoi il est ouvert six jours sur sept de 8 h 30 à minuit et le dimanche de 8 h 30 à 13 heures. L'équipe du magasin se compose de 20 salariés, 16 temps complets et quatre étudiants à temps partiel. »

IVO DANAF, président de l'Umih (Union des métiers de l'industrie hôtelière), 770 adhérents (31)

« Toulouse a une multitude d'établissements qui visent toutes les clientèles : Saint-Pierre pour les étudiants, place du Capitole et place Wilson pour les touristes, rue Gabriel-Péri pour tous les publics. Avec 750 bars dont 100 à ambiances musicales et une quinzaine de discothèques, ceux qui nous disent qu'il n'y a pas assez d'offres pour les quadras, cinquas se trompent. Que font-ils des Coulisses, de l'Annexe, du Grand Zinc, du Télégramme... ? La réalité est que cette clientèle sort moins après 2 heures du matin. Les patrons d'établissements ne peuvent créer des lieux dédiés à cette tranche d'âge. Il n'y aurait pas assez de clientèle. Je l'ai moi-même testé avec le Sky bar. Ce n'est pas rentable. Quant à ceux qui nous disent qu'il y a pénurie de restaurants pour dîner après 22 heures, c'est faux : le Coq d'or (23 heures), la Brasserie Flo (minuit), la Brasserie du Capoul (22 h 30), Le Bibent (23 heures), La Brasserie de l'Opéra (23 heures), Le Florida (1 heure), la Pizzeria

Pino (minuit), sans oublier les kebab, les McDo, l'Hippopotamus, la Pizzeria Vecchio (minuit)... Je crois que ce qu'il nous manque avant tout, c'est un dispositif efficace d'information sur ces offres. Les théâtres, salles de concert... devraient noter « Où dîner après notre spectacle ? » sur leurs supports de communication. Le maire de la Nuit a un rôle important à jouer sur ce sujet. »

NUISANCES NOCTURNES. « La Charte de la vie nocturne a ouvert un chemin vers le dialogue entre riverains et établissements, mais elle est mal exploitée et ne fait que nous rappeler nos obligations légales de débits de boissons. Elle doit devenir un contrat équitable entre la Ville et les établissements. Et si un patron ne le respecte pas, il doit être rompu. Je suis favorable à ce qu'une règle d'antériorité soit aussi adoptée. Si un propriétaire ou locataire s'installe à proximité d'un lieu de nuit qui génère des nuisances, le riverain se doit d'en être informé. Il s'y installera alors en toute connaissance de cause et ne pourra pas engager des procédures. Cela fait cinq ans que nous en parlons à la mairie. Il faut aussi savoir que 95 % des établissements sont aux normes. Cependant, certains exploitants n'ont pas la volonté de respecter ces normes. Non seulement ils nuisent à l'environnement, mais ils font de la concurrence déloyale. »

ALCOOL : DES CONTRÔLES, ET ALORS ? « Quand un patron de bar me dit : "C'est un scandale, il y a des contrôles d'alcoolémie à la sortie de mon établissement !" Comment voulez vous que j'aie dire au Préfet : "Stop !" alors qu'il protège nos jeunes. Grâce à ces contrôles, 65 vies ont été sauvées en 2013. Il faut plus de transports la nuit mais pas moins de contrôles. Et faire en sorte que les usagers de la nuit n'aient pas à attendre 30 minutes un taxi, tout cela parce que les compagnies tiennent à leur monopole. Ce n'est pas à un patron de discothèque de créer son propre service de transport. Nous payons déjà notre service de sécurité, des impôts... la collectivité doit faire son travail. Rappelons aussi qu'il y a seulement deux voitures de la police nationale qui circulent dans le centre ville la nuit. »

HORAIRES DE FERMETURE : LE DÉBAT PERSISTE. « Aujourd'hui, les bars et restaurants ferment du dimanche au vendredi à 2 heures. Et le samedi à 3 heures. Avant janvier 2009, date de l'arrêté préfectoral, les bars pouvaient rester ouverts toute la nuit au même titre que les discothèques le samedi. Depuis cet arrêté, certains se plaignent du manque de capacité pour accueillir les jeunes la nuit. Rappelons déjà que la loi sur la santé de juillet 2009 a fixé les horaires de fermeture à 7 heures pour les discothèques. Concernant la capacité, à l'exception de quelques lieux très captifs, beaucoup de patrons constatent qu'ils ne font pas le plein. Il y a donc de la place. De plus, de nouvelles discothèques ont été ouvertes : le Loft, l'Ice Club... Il y a dix ans, il y avait 10 000 discothèques en France contre 2 500 aujourd'hui. Les bars à ambiance musicale ont modifié le tissu.

Il faut aussi rappeler que depuis trois ans, les bars peuvent demander à se transformer en discothèque. C'est un statut accessible moyennant une mise aux normes. Mais aucun bar ne le fait, car les coûts sont importants : sécurité, Sacem/SPRE (Société pour la perception de la rémunération équitable) et assurances (six fois plus chère). Pourtant, ils pourraient couvrir ces charges avec leur chiffre d'affaires additionnel réalisé entre 3 heures et 7 heures. Dans tous les cas, pour permettre à des bars de changer de statut, il faudrait harmoniser les charges et les alléger considérablement. Les discothèques sont pénalisées. »

PRÉVENTION DES ADDICTIONS OU PLUTÔT BINGE DRINKING OU BITURE EXPRESS.

«Oui, il y a un problème de santé publique. Nous sommes à 100 % pour la prévention. Et la majorité des établissements jouent le jeu : affiches, prévention routière, alcootest... Sur la totalité des ventes d'alcool en France, 12 % le sont dans les CHR (cafés, hôtels, restaurants) et 5 % dans les bars de nuit et discothèques. Cherchez l'erreur. La majorité des achats

se font chez l'épicier et au supermarché, soit 83 %. Quand le ministère de la Santé veut lutter contre le tabagisme, il augmente le tarif des cigarettes, alors pourquoi ne fait-il pas de même sur l'alcool vendu chez les distributeurs ? Nous portons ce discours auprès du gouvernement et souhaitons que cesse cette mise en accusation de notre métier. »

DISCRIMINATIONS. « Nous sommes favorables à la mise en place d'une formation des portiers, d'autant que la nuit est de plus en plus compliquée à gérer avec des tensions liées au contexte économique. Nous parlons, entre autres, de ce sujet avec la direction départementale du Travail et la Préfecture. »

DÉSENGORGER LE CENTRE VILLE. « Créer des lieux de fête à la périphérie de la ville est une excellente mauvaise idée. Nous créerons des lieux d'exclusion. Le charme de la fête provient aussi de sa situation au cœur de la ville. L'on peut faire un Las Vegas, mais cela ressemblera à un ghetto festif et ne désengorgera pas le centre-ville car les gens s'y sentent bien. »

ISABELLE HARDY, adjointe au maire en charge du commerce et de l'artisanat

« Le commerce ne se décrète pas mais il doit être encouragé et organisé. Ma mission porte, entre autres, sur la mise en œuvre des outils favorisant le développement du commerce de jour comme de nuit. Il y a une évolution des modes de consommation, et des commerces ouverts le soir répondent à des besoins. Depuis 2010, nous avons créé le marché de Belfort ouvert de 17 heures à 21 heures tous les jeudis. Nous avons travaillé avec l'association de quartier l'Étoile de Belfort et c'est un succès. Nous faisons aussi un travail de fond sur les marchés couverts dans le cadre d'un vaste projet d'échanges de bonnes pratiques sur les marchés European Project Urbact Markets qui porte tant sur les horaires, les accès, que sur le marché au cœur du projet urbain en termes de développement économique... Aujourd'hui, quand nous travaillons la requalification d'un quartier ou à la création d'un nouveau quartier, le commerce est systématiquement intégré en amont de la réflexion, qu'il s'agisse de commerce de jour ou de nuit. Et ce dans une démarche globale intégrant logements, équipements publics... »

LES TERRASSES : SUJET ÉPINEUX. « Depuis six ans, nous sommes passés de 500 à 750 terrasses. Nous avons travaillé avec l'Umih, les associations de commerçants, l'architecte des bâtiments de France... sur le règlement d'occupation du domaine public en 2009. Et nous travaillons sur la mise en œuvre d'une charte pour améliorer la qualité de l'espace public. Avant 2008, il y a eu de nombreuses constructions de terrasses et vérandas sur le domaine public, fixées au sol. Aujourd'hui, une cinquantaine sont installées mais il n'y aura plus d'autorisations. Certes, depuis 2007, l'interdiction de fumer dans les bars a eu des conséquences pour les établissements. Nous souhaitons travailler avec les professionnels afin de trouver des aménagements correspondant à leurs besoins et respectueux du domaine public. »

TAXIS : BEAUCOUP D'ÉCHANGES. « La mairie délivre les autorisations de stationnements (autorisation d'exploiter une licence). La Ville a délivré 250 licences gratuites. Aujourd'hui, les taxis peuvent vendre leur licence après 15 ans d'exploitation pour une licence gratuite. Le montant des transactions est d'environ 200 000 euros à Toulouse. Il y a 250 taxis en ville, 55 à l'aéroport et quelque 250 dans l'agglomération. Pour l'instant il n'a pas été question d'augmenter le nombre de licences, mais plutôt de réfléchir avec les professionnels de taxi sur une meilleure répartition notamment la nuit. Par ailleurs, le développement, entre autres, du service Noctambus permet de répondre aux besoins spécifiques des jeunes. »

MAMIE, FRANÇOISE ABADIE, patronne de la Couleur de la Culotte, Chez Tonton, le Saint des Seins place Saint-Pierre, et sa fille, Sarah, présidente de l'association des commerçants de Saint-Pierre (20 adhérents)

« Notre clientèle à midi est constituée d'étudiants et d'employés de bureau ; le soir elle est essentiellement jeune et étudiante. Les étudiants sont une force économique, notamment en centre-ville. Il ne faut pas que la Ville les néglige. Pour preuve : Toulouse est désertée au mois d'août. Notre population est jeune, les facs sont dans le centre et beaucoup logent dans l'hypercentre. Certes, une partie de ces étudiants ne votent pas à Toulouse, mais ils consomment et participent à l'économie de la ville. Cette force économique jeune, dynamique et consommatrice représente des bénéfiques avec des impôts, des taxes locales, de la cotisation foncière des entreprises (CFE), des droits d'enseignes, des droits de terrasse de nuit et de jour, et des emplois pour des étudiants ou autres. La mairie est en train de rénover la place, on espère que les nouveaux aménagements seront adaptés à la majorité jeune de la population utilisatrice et riveraine (plus de toilettes publiques, plus de stations VélôToulouse, des terrasses en devanture des commerces, des éclairages adaptés à une vie nocturne...). Quand la police municipale stationnait sur la place Bologne, c'était un peu mieux. Ça dissuadait les gens de participer à des incivilités. Il faut une présence, mais sans excès. Depuis le retrait de la police municipale de nuit, il y a eu beaucoup d'agressions de filles qui rentraient vers les Amidonniers ou sur les quais. Il y a eu une période très tendue vers 3 heures avec une population extérieure à la place, du coup la police s'est faite plus présente ces derniers mois. »

RELATIONS AVEC LES RIVERAINS. « Petit à petit les commerçants se sont pré-munis et ont racheté et/ou occupent les appartements sur la place. Aujourd'hui, il n'y réside plus que 10 à 15 familles (y compris celles des commerçants). Effectivement, l'utilisation de l'espace public la nuit génère du bruit ; les commerçants ont fait beaucoup d'efforts ces dix dernières années pour se structurer et se prémunir au mieux des nuisances générées par leur activité nocturne. Afin de sauvegarder la tranquillité des voisins de la place Bologne nous fermons, par exemple, la terrasse du Saint des Seins à minuit les jours d'affluence, en plus des dispositifs déjà existants dans tous nos établissements (fermeture des portes dès l'arrivée des portiers à 22 heures, limiteur de son, sas d'entrée, isolation phonique renforcée...). Bien évidemment, tous nos établissements répondent aux normes de sécurité, aux normes antibruit, et d'hygiène. Ce n'est jamais suffisant pour la municipalité ou les riverains, qui se servent des commerçants comme de boucs émissaires pour expliquer tous les comportements excessifs de nos "jeunes concitoyens" ; et n'est essentiellement pris en compte que l'avis des riverains. On nous a parlé de "chuteurs", mais on ne les a jamais vus sur la place. Certains râlent pour tout, y compris pour les balayuses qui passent le matin. Il y a une intolérance dans notre société qui la nuit est exacerbée. Par le passé, des balayuses circulaient à 2 heures du matin, du coup les jeunes se dispersaient, sentant que c'était le moment de rentrer. Maintenant on les pousse. Concernant la lutte contre l'abus d'alcool, un dispositif municipal a été mis en place et est présent derrière l'église Saint-Pierre. Ils attendent que les jeunes viennent vers eux. Ce qu'ils font est intéressant ! Lorsque nos clients venaient encore en voiture nous proposons de les ramener gratuitement en taxi en échange des clés. Aujourd'hui, nous ne faisons pas d'affichage particulier, mais nos serveurs ont consigne d'arrêter de les servir. La plupart rentrent à pied, donc le transport n'est pas un problème, mais ils sont des proies faciles. La rue Pargaminières n'est pas assez éclairée par exemple, et les vélos trop peu nombreux. »

LE LIVRE
BLANC

13

COMMERCES
& SERVICES

KADA MAHAMMEDI est l'un des deux commerçants ouverts tard le soir place Abbal au Mirail. Depuis quatre ans, il propose boissons et sandwichs aux riverains.

« Le quartier ne vit pas la nuit, il n'y a aucun commerce à part mon collègue un peu plus loin et moi. Avec le programme de rénovation urbaine, je ne sais même pas ce que je vais devenir. Déjà, la mairie m'a obligé à me déplacer une première fois pour les travaux sur la voierie. Il est nécessaire que les pouvoirs publics prennent vraiment en compte notre parole et la nécessité de préserver quelques lieux de vie le soir au Mirail. Des lieux où les gens peuvent échanger, se rassembler. Ils vont construire une maison de l'image juste derrière moi. Je ne vois pas très bien à quoi cela va nous servir à nous. »

WILLIAM BARDIN, président du Synhorcat, (Syndicat national des hôteliers, restaurateurs, cafetiers et traiteurs)

« Nombre de problèmes se posent à nous aujourd'hui. La mobilisation sur une action commune en ce qui concerne la santé des jeunes (18-25 ans) devient urgente, la situation se dégrade. Les campagnes de prévention sur les risques liés à l'alcool, la drogue et toutes les addictions en général, ont été beaucoup trop insuffisantes jusqu'à présent. La création d'une commission regroupant les différents acteurs serait une bonne chose, ainsi, associations, institutions et établissements pourraient travailler en concertation et mener des actions nettement plus porteuses. D'autre part, chacun sait que le soir venu, les problèmes s'amplifient, on n'appréhende pas de la même façon, une fête, une sortie ou un évènement, le jour et la nuit. Et pour cause, le soir le problème des transports revient sur le devant de la scène régulièrement. Est-il normal d'attendre un taxi plus d'une heure et de voir le prix de la course majoré, de surcroît, dans la quatrième ville de France ? De plus, pourquoi ne pas proposer aux noctambules des lignes régulières de transport en commun (bus, tram, métro), afin que ceux-ci puissent sortir en toute sécurité ? Pour ceux désirant prendre leur véhicule, malgré ceci, il faudrait revenir comme il y a quelques années, à des tarifs forfaitaires dans les parkings, la nuit; ainsi nous redynamiserions notre ville à travers les bars, les restaurants et les discothèques. Un point important serait également à faire sur les choix de sortie que nous offrons à un public plus calme, plus posé, j'entends par là, les toulousains avoisinant la quarantaine, même s'ils sortent un peu moins et moins souvent, nous ne devons pas les mettre de côté. D'autre part, pour être plus pragmatique, j'aimerais attirer l'attention sur un problème récurrent qui freine souvent l'essor et le bon fonctionnement des établissements toulousains : en cas de litige, avec un riverain, les patrons d'établissements devraient pouvoir faire valoir leur droit d'ancienneté. En effet, n'est-il pas insensé pour un particulier d'emménager sciemment à côté d'un restaurant, d'un bar, ou d'une discothèque et de demander la fermeture de ceux-ci pour cause de nuisances sonores ? Chacun doit prendre ses responsabilités. Puisque l'on sait que l'on ne peut pas demander l'impossible aux riverains et que chacun a droit à sa part de quiétude, il serait profitable à tous, de rendre obligatoire la réfection ou l'installation de fenêtres à isolation phonique performante. Et enfin, pour résoudre les problèmes de tous ordres et faciliter les échanges, j'ai demandé à chaque communauté qu'elle désigne un ambassadeur, interlocuteur privilégié, en cas de litige. Ceci fonctionne parfaitement depuis plusieurs années avec nos amis de la communauté orientale mais aussi avec les communautés gay, africaine, asiatique, arménienne et srylankaise. Les possibilités existent à Toulouse, la preuve...à nous de leur donner vie. »

CE QU'IL FAUT RETENIR DE CES TÉMOIGNAGES...

- 1. Créer des soirées nocturnes dans les quartiers commerçants.**
- 2. Répondre aux besoins de consommation (alimentation) des citoyens en soirée.**
- 3. Faire valoir une règle d'antériorité d'un exploitant en cas de litige avec des riverains pour troubles de voisinage.**
- 4. Obliger la mise au normes des établissements de nuit qui ne le sont toujours pas.**
- 5. Développer des transports la nuit en semaine et le week-end et étaler les plages horaires.**
- 6. Former les portiers des établissements de nuit à la gestion des clients.**
- 7. Renforcer la Charte de la vie nocturne qui doit devenir un vrai contrat entre l'établissement et la mairie.**
- 8. Développer des supports d'information sur les offres la nuit (restaurant, club, transport, numéro d'urgence, sécurité...).**
- 9. Développer une offre de service de restauration après minuit dans l'hypercentre.**
- 10. Réfléchir avec les professionnels des taxis à des dispositifs permettant de renforcer leur présence la nuit.**
- 11. Présence de la police municipale dans les quartiers après minuit.**
- 12. Assurer la présence de VélÔToulouse dans l'hypercentre pour éviter les bornes vides après minuit.**
- 13. Veiller aux bons éclairages des rues.**
- 14. Remettre de l'animation et de la vie le soir dans les banlieues.**
- 15. Renforcer l'action de l'Office de la tranquillité avec davantage de moyens d'interventions rapides.**

LA PAROLE AUX ACTEURS DES **TRANSPORTS** LA NUIT

Capitole Taxi, VélôToulouse (JCDecaux), Tisséo, le Conseil régional Midi-Pyrénées (TER), ou encore Vinci Park, nous avons rencontré les acteurs des transports toulousains.

MICKAËL TAXI BIKE, le pousse-pousse nocturne toulousain

Mickaël Durette a acquis à Londres son vélo taxi et l'a rapporté en pédalant de Londres à Toulouse en 18 jours de route. « Depuis septembre 2013, j'offre un nouveau service de transport en mode doux : le pousse-pousse. Du mercredi au dimanche soir de 20 heures à 3 heures du matin, je transporte jeunes et moins jeunes dans le centre-ville. Mon pousse-pousse dispose aussi d'un espace pour accueillir de la pub. L'objectif est de développer une flotte de pousse-pousse. »

LE LIVRE
BLANC

16

TRANSPORTS

BERNARD MARQUIÉ, adjoint au maire de Toulouse, délégué à la Communauté urbaine sur la mobilité, les déplacements, le stationnement et la prévention routière et vice-président de Tisséo

« Notre territoire doit être vivant de jour comme de nuit. Nous avons dû convaincre la société Decaux d'ouvrir le service VélôToulouse 24 h/ 24. Il est vrai que Toulouse était la ville où il y avait le plus de casse sur les vélos et les installations. Aujourd'hui, la difficulté, c'est une rotation insuffisante des vélos à certaines heures. Mais, c'est en cours d'amélioration. Pour répondre à la demande des jeunes, faire face à une insécurité grandissante et aussi aux plaintes des riverains pour nuisance, nous avons créé le Noctambus en avril 2012, qui fonctionne les nuits du jeudi, vendredi et samedi. Il quitte la station Marengo-SNCF quatre fois par nuit, à 1 heure, 2 heures, 3 heures et 4 heures, et passe par Saint-Cyprien, Esquirol, les Carmes, Saint-Michel pour rejoindre la cité U Daniel-Faucher puis celles de Paul-Sabatier, avant de stopper au métro Ramonville. Environ 90 % des utilisateurs sont des jeunes gens de moins de 26 ans.

Pendant les six premiers mois de 2013, 19 000 voyageurs ont utilisé ce service. Les départs de 2 heures et 3 heures sont les plus prisés avec 70 % des voyageurs. Le bilan est positif. Certains détracteurs redoutaient la réaction des organisations syndicales qui ont bien accueilli ce projet. Nous avons dû passer au bout de quatre semaines d'un bus de 50 places à deux bus de 110 places. Outre le chauffeur, il y a un accompagnateur. Nous n'avons subi aucun incident depuis sa mise en fonction et nous prévoyons d'augmenter ce service en créant des lignes supplémentaires. Avec un abonnement annuel de 10 euros par mois, les transports pour les jeunes à Toulouse en font la ville la moins chère de France.

Concernant l'extension de la plage horaire du métro, nous faisons des propositions dans ce sens pour le week-end jusqu'à 3 heures en sachant que nous avons aussi des contraintes de maintenance des rames et de la voie la nuit.

Toutes les nouvelles lignes de tramway auront les horaires du métro ainsi que les lignes de bus mises en service. Aujourd'hui, l'on constate qu'il y a moins de gens qui viennent à Toulouse en voiture. La politique de développement des transports collectifs y est pour quelque chose ; le coût des parkings, sûrement aussi. Vinci Park a baissé son tarif résident mais il pourrait aussi mettre en place une offre de nuit attractive, sans que la mairie participe financièrement comme c'était le cas avant notre arrivée (600 000 euros versés par an à l'opérateur Vinci Park au titre de la culture). Nous allons aussi développer les services de vélos et généraliser des parkings dédiés comme celui du parking du Capitole. Le service cyclotransport, tant à la personne qu'aux livraisons, est encouragé sans mettre en difficulté les taxis. »

PATRICK TRÉGOU, Directeur régional JCDecaux, service VélÔToulouse

« Lancé en octobre 2007, le service VélÔToulouse est au régime 24h/24 depuis 2011. À ce jour, Toulouse est équipée de 283 vélos-stations. En 2013 : 3 600 000 locations ont été enregistrées, soit 10 000 locations/jour dont 10 % entre minuit et six heures du matin. Ce service, est le seul système de transport urbain ouvert 24h/24. Aujourd'hui, 2600 vélos sont à la disposition des Toulousains. VélÔToulouse offre un moyen de déplacement doux en adéquation avec la politique volontariste mise en place par la municipalité qui mise sur le développement de ce moyen de se déplacer responsable et citoyen. Au regard du nombre d'incivilités perpétrées sur notre matériel - 37 vélos repêchés dans le lac de Sesquières et 67 dans le canal du Midi, dégradations récurrentes sur les bornes des vélos-stations - il conviendrait de sensibiliser tout un chacun au respect de ces installations afin de bénéficier d'un service performant et de contribuer à la préservation de l'environnement. »



SÉBASTIEN BOSVIEUX, responsable de l'association 2 Pieds 2 Roues

« Depuis 1981, l'association 2 Pieds 2 Roues (ex-Association Vélo) fédère 850 adhérents. Ses objectifs sont la promotion et la sensibilisation pour l'usage du vélo et de la marche à pied comme moyens de déplacement et la défense des droits des piétons et des cyclistes. Le champ nocturne est mis à profit pour organiser des balades de nuit de mars à octobre entre 20 h 30 et 23 heures, qui rassemblent jusqu'à 400 personnes. Nous avons mis en place l'opération « Cyclistes Brillez ! » : distribution de kits d'éclairages aux cyclistes en ville la nuit en partenariat avec Toulouse Métropole et la Police nationale. Cela pourrait être étendu en sortie de boîte. L'offre nocturne de transports en commun est extrêmement pauvre. Des quartiers entiers sont oubliés. Le vélo est un moyen adapté et pratique pour se déplacer la nuit. Les VélÔToulouse fonctionnent désormais 24 h/24, ce que nous avons obtenu après de nombreuses demandes et actions, mais les stations sont souvent vides la nuit en centre-ville et pleines en quartier. Quant au vélo personnel, la peur de se le faire voler ou dégrader pousse les usagers à prendre leur voiture. Un plus grand nombre de stationnements vélo, plus sécurisés et véritablement collés aux services nocturnes est nécessaire. Il faudrait généraliser les éclairages sur les vélos et éclairer les voies cyclables. »

VINCENT GEORJON, directeur général-adjoint des services de Tisséo SMTC, **OLIVIER POITRENAUD**, directeur général des services de Tisséo EPIC, et **ÉRIC DAGUERRE**, conseiller au cabinet de Pierre Cohen

« Il y a deux structures chez Tisséo : l'autorité organisatrice Tisséo SMTC, dont le président est Pierre Cohen et l'exploitant du réseau Tisséo EPIC (Établissement public industriel et commercial), créé en 2010. Chaque jour, 700 000 voyages sont réalisés sur le réseau Tisséo (500 000 en 2008). L'amélioration de l'offre de transport, métro, tramway et bus, combinée à l'augmentation démographique a entraîné cette hausse de fréquentation. Le réseau est composé d'environ 80 lignes de bus, en complément du métro et du tramway. Parmi celles-ci, 37 s'arrêtent au-delà de 21 heures. Ainsi, au-delà de 21 h 30, le réseau de soirée est composé du métro, du tramway et de neuf lignes de bus, ainsi que des transports à la demande fonctionnant de 21 h 30 à 1 heure les vendredis et samedis (depuis 2009), de 21 h 30 à minuit du dimanche au jeudi. En avril 2012 a été créé le service Noctabus afin de répondre aux besoins de mobilité des jeunes la nuit en fin de semaine, afin de mieux concilier vie nocturne et nouvelles pratiques de mobilité. Noctabus réalise environ 1 000 voyages/nuit avec de fortes saisonnalités (printemps, octobre, décembre et avant l'été). Le week-end le métro ligne A assure 3 700 voyages après 00 h 30 ; la ligne B, 5 900. Tisséo-EPIC essaie aussi de coordonner les horaires du métro avec les horaires de SNCF pour les derniers trains. À partir de 21 heures, toutes les stations de métro sont gardiennées jusqu'à la fermeture. Trois mille caméras équipent le réseau dont 1 000 dédiées au PC sûreté, sans compter les caméras dans les bus. La nuit, 40 personnes travaillent dans le métro, 20 à la sûreté, 100 dans les bus sur un effectif global de 2 600 personnes. D'autres services fonctionnent en 24 h/24 : VéloToulouse, organisé par la Ville de Toulouse et utilisable avec les cartes pastel, et, depuis 2010, des garages à vélo sécurisés à Argoulet, Basso Cambo, Balma Gramont, Arènes et prochainement à Ramonville. »

ISABELLE ROMA, responsable de la société de VTC Rentre Tranquille

Une VTC (voiture de tourisme avec chauffeur) pas comme les autres. « J'ai créé la société Rentre Tranquille en septembre 2013 et j'ai passé des accords avec des établissements de nuit comme le Ibar, l'Esméralda, la Dune, le Divino, O club, le Royal Pub ou le Duplex pour venir chercher des clients très fatigués directement dans l'établissement. J'apporte un service complémentaire à l'offre de transport existant, surtout la nuit, où la demande est forte. J'accepte de ramener chez eux certains clients qui ne pourraient pas prendre de taxi, ni rentrer en Noctabus. »

CHARLES MARZIANI, vice-président de la Région Midi-Pyrénées en charge des transports collectifs et des infrastructures de transport

« Les trains régionaux s'arrêtent autour de 21 heures. Il est vrai qu'en fin de soirée et en tout début de matinée, il peut y avoir objet à réflexion sur nos horaires et une offre de transport répondant aux besoins des usagers, notamment des salariés du commerce. La créa-

tion de produits clés en main pourrait être aussi envisagée, à l'instar de l'offre Skirail pendant l'hiver, sur le segment culturel. Un couplage TER-Fête de la Musique, TER-Rio Loco... Le système tram-train pourrait être aussi intéressant à étudier en soirée, plus économique. Nous avons créé la Conférence des autorités organisatrices de transport réunissant Tisséo-SMTC, le Conseil général et la Région Midi-Pyrénées et cette question de transport de soirée fait partie de nos préoccupations. »

FRÉDÉRIC AUSSENAC, président du GIE Capitole Taxi et **DIDIER OUHAYOUN**, directeur général

« Créée en 1998, notre compagnie compte 170 adhérents. Toulouse dispose d'un parc de 250 taxis. Il faut y ajouter 55 taxis qui travaillent uniquement à l'aéroport et quelque 250 taxis en banlieue, mais qui n'ont pas l'autorisation de charger dans Toulouse. La nuit, une vingtaine de taxis de notre compagnie circulent du dimanche au mercredi et 50 du jeudi au samedi. Cinq stations sont ouvertes : Wilson, Gare Matabiau, Esquirol, Jeanne d'Arc et les Carmes. Nous allons augmenter notre présence la nuit en mettant en place des astreintes au regard des besoins des usagers. Notre standard est ouvert 24 h/24. Nous rencontrons des problèmes la nuit avec des clients violents et alcoolisés. Notre réglementation stipule que nous n'avons pas à prendre des personnes ivres. C'est très difficile pour nous à gérer. Certains se plaignent du temps d'attente. C'est vrai certains soirs, mais il serait souhaitable que des abris soient édifiés aux stations de taxi. Cinq minutes d'attente réelle peuvent devenir 30 dans la tête des gens s'ils sont sous les intempéries. Aujourd'hui, nous ne pouvons pas faire entrer de nouveaux adhérents car notre activité est en forte baisse avec la crise. Notre clientèle de jour, business, est moins présente. La concurrence des VTC (voitures de tourisme avec chauffeur), environ une quarantaine à Toulouse, nous pénalise ainsi que les taxis clandestins. Le coût d'une licence de taxi est très onéreuse (200 000 euros) contrairement à celui d'un VTC qui reste infiniment petit (4 500 euros). Nous devons maintenir nos activités. Nos tarifs sont fixés par la Préfecture : 1,80 euros de prise en charge et ensuite 2,24 euros du km la nuit et 1,60 euros du km le jour. En marche lente (moins de 30 km/h) ou à l'arrêt, le compteur passe en taux horaire fixé à 30,50 euros de l'heure, ce qui est faible. Nous avons bien conscience qu'il y a des besoins à couvrir la nuit, notamment aux heures de pointe, vers 2 heures du matin, mais nous ne pouvons accueillir de nouveaux chauffeurs. Nous prenons souvent des jeunes, trois ou quatre par taxi, ce qui leur revient moins cher. Nous ne pourrions jamais satisfaire tout le monde. Déjà le Noctabus nous fait de la concurrence et trois lignes supplémentaires nous pénaliseraient. Nous récupérons beaucoup de jeunes qui ont raté le Noctabus. Il faudrait envisager un appui de la mairie, qui est notre autorité administrative, pour favoriser la mise en place de taxis collectifs, jusqu'à huit personnes. Mais ceci nécessiterait des aides financières pour nous permettre d'acquérir des véhicules adaptés. »

VÉRONIQUE MÉTRO, adjointe de direction, Citiz Toulouse

« La coopérative Mobilib a été créée en 2008 et propose un service d'autopartage sur la Métropole toulousaine. En septembre 2013, le service a adopté la marque Citiz pour une meilleure visibilité nationale. Au printemps 2014, 44 voitures sont réparties sur 21 stations à Toulouse (40) et Ramonville (4). Elles sont accessibles 24 h/24, 7 j/7, après une simple réservation faite par les adhérents au service. Malheureusement, certaines stations de centre-ville sont exposées au vandalisme plutôt nocturne. Cela se traduit par des dégradations ▶

de véhicules ou de matériel (barrières antistationnement) et de l'incivilité vis-à-vis du stationnement (squattage de places). Le respect de nos emplacements réservés et de notre service nécessite la verbalisation et l'enlèvement systématique des véhicules tiers, de jour comme de nuit. »

DENIS-FRANÇOIS DURAND, directeur régional

Vinci Park

« Nous exploitons 14 parkings en centre-ville, ouverts 24 h/24 avec un taux d'occupation la nuit entre 5 et 6 %. La nuit, nous sommes confrontés à des problèmes d'incivilité ainsi qu'à la présence de personnes sans domicile fixe, ce qui implique la mise en œuvre de moyens de surveillance. L'éclairage la nuit est maintenu, mais nous avons en projet la mise en place de détecteurs de mouvement permettant de moduler l'intensité de la lumière selon l'activité enregistrée. Notre objectif est aussi de nouer des partenariats avec les commerces et services de nuit afin de proposer à nos clients des offres promotionnelles. »

CLÉMENTINE ROUX et **CLÉMENT COLLAVERI**,

étudiants en 4^e année de Sciences Po Toulouse

« Il existe clairement un point noir qui entache l'attractivité de Toulouse la nuit : le manque de régularité, de fréquence et l'heure précoce de fermeture du métro et des trajets de bus principaux. En effet, il devient impossible après 1 h 30 du matin (heure d'arrêt de la ligne 16S) de circuler en transports en commun sur les lignes régulières. Une solution proposée en 2012 par Tisséo fut d'installer le Noctambus, bus nocturne ayant pour but affiché de ramener les usagers du réseau depuis le centre-ville vers les résidences étudiantes Paul-Sabatier, de la faculté de pharmacie et Daniel-Faucher. La mesure ne répond qu'à une partie de la demande : le public visé est clairement le public étudiant, alors que la vie nocturne concerne beaucoup d'autres secteurs : emplois de nuit, restauration. Il faut installer un service de transports plus diversifié, capable de satisfaire l'ensemble des acteurs de la vie nocturne à Toulouse. Il faut assurer le fonctionnement du métro ou d'un réseau de bus varié jusque tard dans la nuit, afin que le temps de la fracture nocturne diminue. Quant aux taxis, leurs tarifs sont chers et cette offre ne s'adresse pas vraiment à la population étudiante. »

LE LIVRE
BLANC
20
TRANSPORTS

CE QU'IL FAUT RETENIR DE CES TÉMOIGNAGES...

- 1. Renforcer la rotation des VéLO Toulouse à certaines heures.**
- 2. Élargir les plages horaires des moyens de transports.**
- 3. Généraliser des parkings sécurisés dédiés aux vélos à l'instar de celui du Capitole.**
- 4. Réaliser une offre de tarifs attractifs pour les parkings la nuit en partenariat avec les commerces.**
- 5. Développer une offre de transports régionaux (TER) au-delà de 21 heures, répondant aux besoins des usagers.**
- 6. Mettre en place des astreintes de taxi la nuit.**
- 7. Développer une offre spéciale de tarifs de taxi pour les étudiants.**

LA PAROLE AUX ACTEURS DE LA CULTURE LA NUIT

Vivre un afterwork dans un musée, assister à un concert dans un café, à une performance artistique dans un lieu insolite... S'interroger sur notre offre culturelle dans l'hypercentre mais aussi dans les quartiers, sur nos festivals, sur l'ouverture des bibliothèques le soir... Nous avons rencontré une quinzaine d'acteurs.

EMILY LECOURTOIS, directrice de La Petite

« La Petite est une entité culturelle qui accompagne, produit et partage la création artistique sur Toulouse. Productrice du concept de festival La Petite Invite, qui a accueilli entre autres Nuits sonores, La Petite se concentre actuellement sur le développement d'un club éphémère intitulé The Waiting Room. Ces soirées plutôt dédiées à l'expérimentation sonore et au club sont organisées dans des lieux de création contemporaine ou du patrimoine sur un créneau horaire inhabituel par rapport à la programmation : 19 h 30 - 23 h 30 le mercredi. Consacrées à la découverte artistique, les soirées sont proposées à un tarif très accessible rendu possible par le soutien de la mairie de Toulouse. Cette programmation vient compléter à l'année les propositions artistiques faites par Les Siestes Électroniques et ÉlectroAlternatif'. Elle permet de croiser les publics et de favoriser une autre appropriation de la ville et de l'espace public. Les activités culturelles nocturnes ou diurnes génèrent une économie indirecte pour les villes favorisant leur attractivité. En effet, elles sont un levier pour attirer la classe dite « créative » au sens large du terme ou la fidéliser. Toulouse regorge de propositions artistiques et d'événements culturels. Cette profusion rend parfois compliquée la lisibilité ou la communication de ceux-ci, mais elle représente une richesse et une diversité importante qu'il faut préserver. Ainsi, en accompagnant mieux les propositions qui émergent chaque année, et notamment de jeunes structures ou collectifs très actifs au travers de la facilitation des procédures administratives, de dispositifs de communication adaptés ou encore de la médiation avec les habitants pour les manifestations nocturnes, nous pourrions amplifier cette image de Toulouse créative et de ville vivante la nuit. »



LE LIVRE
BLANC
21
CULTURE

NICKY TREMBLAY, directrice de l'association Dell'Arte

« Depuis 1997, l'association Dell'Arte, implantée au Mirail, porte un projet de « culture sociale » : développement culturel sur les quartiers populaires, insertion par la culture, accompagnement des artistes émergents, Festival Toucouleurs, Rencontres en mouvement (depuis 2000)... La nuit dans les quartiers... c'est la rue, il n'y a rien, pas de lieu où se retrouver. Les jeunes sont assignés à tenir les blocs. De là les attroupements, et la police vient... Il y a juste un foyer pour les jeunes ouvert par Voir et Comprendre jusqu'à minuit à la Reynerie. Le centre culturel Desbals est très souvent fermé les soirées et les week-ends, et les programmations s'adressent davantage aux gens de l'extérieur. On se mobilise actuellement pour accompagner des jeunes porteurs d'un projet de lieu sur la Faourette. Nous sommes neuf acteurs avec les jeunes pour lancer à la Faourette, à titre expérimental, un lieu de vie et d'insertion géré par des jeunes et pour des jeunes ouvert le samedi et le dimanche jusqu'à 2 heures du matin, pour ►

le moment, et nous espérons bien qu'il soit ouvert au moins quatre soirées par semaine. Les seniors aussi n'ont pas de lieux pour échanger. Le grand Mirail c'est près de 60 000 habitants, pratiquement pas de commerces, de bars, d'espaces de rencontre, de convivialité... Or il est possible d'ouvrir des lieux sans rencontrer des problèmes de sécurité : la preuve avec ce lieu expérimental et bien d'autres par le passé. Ici l'on dit : « J'habite au Mirail pas à Toulouse ». Il y a une réelle fracture territoriale et symbolique. La politique de la ville vis-à-vis des quartiers est réactive et non pas anticipative ni volontariste. La réhabilitation urbaine n'a pour seul but que de cacher les pauvres, de les repousser encore plus loin. Ce n'est pas en changeant le cadre de vie qu'on réduit les inégalités sociales. Les gens du quartier n'ont pas les moyens de se loger dans les nouvelles constructions. Les politiques ont abandonné les quartiers populaires, alors qu'ils devraient faire avec les habitants et les acteurs. Il existe une conscience politique dans les quartiers et de vraies capacités d'expertise et de forces de proposition. »

FRANCIS AZEMA, directeur du théâtre du Pavé

« Le théâtre accueille quelque 15 000 visiteurs par an et nous existons depuis plus de vingt ans. En 2011, nous avons failli fermer. En dernier recours, nous avons créé la pièce Knock de Jules Romains et nous avons fait passer le chapeau aux spectateurs. Résultat : 20 000 euros de recettes qui nous ont permis de nous maintenir. Après coup, la mairie s'est davantage préoccupée du théâtre du Pavé et a augmenté notre subvention, et aujourd'hui elle prend en compte les travaux que nous avons à faire. Mon travail est d'être au cœur du théâtre et non pas d'aller tous les semestres dans les bureaux de la Culture au Capitole pour obtenir plus d'aides. Les décideurs de la culture devraient davantage venir dans les théâtres. Aujourd'hui, il y a de plus en plus de théâtres. Beaucoup de compagnies en créent pour jouer leur propre production. Mais c'est un métier que de gérer un théâtre. Je suis dans une logique de refuser le théâtre facile. Ici, nous interrogeons l'humain et prenons des risques. Il y a un public pour cela. Nous participons à l'offre culturelle toulousaine le soir. Vingt-cinq bénévoles soutiennent le Pavé, heureusement qu'ils sont là. Mais il faudrait une équipe de salariés au même titre que d'autres théâtres toulousains. Pour continuer sereinement à mettre en scène, jouer, offrir des moments de réflexion... »

THIERRY TALLARD, directeur de la communication du musée d'Art moderne et contemporain Les Abattoirs

« Il y a deux ans, nous avons créé des nocturnes les jeudis jusqu'à 21 heures dans le cadre des Jeudis des Abattoirs. Nous avons environ 130 visiteurs ce soir-là, soit 500 par mois. À cette occasion, nous mettons en place une performance artistique, un concert, une conférence... Au départ, nous avons essayé ces nocturnes jusqu'à 22 heures, mais l'investissement était trop lourd. Il y a un public pour ces rendez-vous, mais il faut des moyens supplémentaires pour d'une part assurer la programmation et d'autre part supporter les coûts de structure engendrés. Une offre serait à étudier sur l'ensemble des établissements culturels, inscrite dans la politique culturelle de la Ville. Expérimenter cela sur neuf ou douze mois et évaluer les retours serait intéressant. »

MIKE ATHIAS, directeur artistique des productions du Possible

« Nous existons depuis huit ans et concevons des soirées musicales et extramusicales (danse, magie, cirque nouveau...) autoproduites au Bikini (soirées Cabaret Freaks), au Connexion Live... Nous sommes aussi connus à travers nos concepts de soirées Travesti

Monsters ou encore les Diverses Féminités. Nous n'avons jamais demandé de subventions. Nous lançons un nouveau festival, le Pink Paradize Festival du 22 mars au 20 avril. Notre ambition est de proposer un spectacle transdisciplinaire (électro, théâtre de rue...). C'est rare en France, et cela constitue un point de différenciation dans l'offre culturelle. La question de l'argent, donc des subventions, est prioritaire. »

VINCENTELLA DE COMARMOND,

adjointe au maire à la Culture

« Donner l'envie de culture à tous, tel est le sens du projet culturel que nous poursuivons à Toulouse. Nous avons mis la ville en mouvement et renforcé le soutien aux forces créatives toulousaines, quelque 560 structures culturelles, des arts aux sciences, des nouvelles technologies aux industries culturelles. Faire vivre la culture à Toulouse, c'est aussi rééquilibrer l'offre entre les quartiers. C'est pourquoi projet culturel et projet urbain sont intimement liés : le Metronum à Borderouge, l'Espace Mémoire et la Machine à Montaudran, la Maison de l'Image à Reynerie, le Quai des Savoirs aux Allées Jules Guesdes... Notre ville ne vit pas au rythme d'un seul festival. Nous avons fait le choix de la diversité, du bouillonnement des genres en confortant les 800 événements qui, chaque année, accueillent les Toulousains, mais aussi les visiteurs de plus en plus nombreux à venir goûter au rayonnement artistique de notre ville. Rio Loco, le Festival international d'art de Toulouse (ex-Printemps de Septembre), le Marathon des mots ou encore la Novela en sont exemples. Nous avons également créée de nouveaux rendez-vous comme le Mois de l'image qui rassemble diverses manifestations autour de l'image : MAP, ManifestO... tout comme nous l'avons fait pour les cultures urbaines. Notre valeur ajoutée est aussi dans le choix d'une culture plus solidaire et accessible qui s'échappe des lieux convenus pour investir l'espace public avec des événements aussi divers que Toulouse en piste, Toulouse d'été ou les concerts du 14 Juillet. Un goût de la diversité auquel participent également les cafés-culture ou cafés-concerts dans une ville humaine et généreuse où la culture se vit en partage. »



ANNIE BOZZINI, dirigeante du Centre de développement chorégraphique de Toulouse

« Nous sommes des organisateurs de spectacles dont la quasi-totalité se déroule le soir, mais rarement au-delà de minuit. Je trouve que l'espace public est prioritairement envahi par les bars et les restaurants. On les voit très fréquentés par des jeunes qui n'investissent pas pour se cultiver. Ils préfèrent dépenser dans la boisson. Le prix d'un spectacle équivaut à deux bières. On refait des trottoirs à grands frais pour y installer des tables et des chaises dans une joyeuse débandade, et on constate dans la journée qu'il n'est pas facile de se déplacer avec une poussette. L'on parle toujours de la nuit sous l'angle du tapage nocturne, mais jamais au plan esthétique. Pourtant Toulouse est une ville qui réfléchit sur son urbanisme et a entrepris de grands travaux. Elle laisse ouvrir des commerces n'importe comment. Notre centre-ville est identique à tous les centres-villes du monde avec ces marques franchisées et un grand désordre de terrasses. Par ailleurs, je pense aux gens qui travaillent la nuit, il manque des garderies pour les enfants de ces travailleurs. Dans la quatrième ville de France, qui revendique un art de vivre la nuit, cela me semble contradictoire ! »

ERICH SPERLING, patron du Cri de la Mouette

« Notre péniche est un café-concert, un bar de nuit et une discothèque entièrement sonorisée. La recette ? Du double vitrage de 2 x 8 mm et un limiteur qui empêche de dépasser 100 décibels. ►

Ici, on ne laisse pas entrer les personnes déjà alcoolisées. À proximité passe le Noctambus. Reste plus qu'à attendre l'ouverture du métro. Je pense que l'hypercentre est un lieu qui favorise l'insécurité, contrairement à notre quartier. Toulouse n'est pas une ville touristique et, pour moi qui viens de Berlin, c'est un grand village. Il y a peu de choses à faire et à voir. C'est une ville où l'on ne reste pas. C'est dommage. Il faudrait organiser des événements exceptionnels et attractifs. Quant au maire de la Nuit, c'est bien qu'il soit indépendant des commerces. »

YOHAN LAFAGE, gérant du cabaret Kalinka

« Nous organisons des dîners-spectacles et des activités dansantes en nous souciant de terminer avant minuit afin de permettre à notre clientèle de prendre le dernier métro. J'aimerais qu'il y ait une vraie vie nocturne. Que l'on puisse faire nos courses la nuit. Que les établissements soient libres de choisir leurs horaires, et peut-être, aussi, autoriser les fumeurs à l'intérieur pour ne pas créer des nuisances sonores. Il y a beaucoup de mineurs dans les rues le soir, il faut davantage de prévention. La police est souvent débordée. J'aimerais que se côtoient, dans un même quartier des établissements pour tous les âges, que l'on propose des activités pour les familles en début de soirée et des commerces, y compris une pharmacie, un lieu avec une vraie mixité de population. Il faudrait créer des quartiers de vie nocturne où les loyers seraient aussi moins chers pour ceux qui y vivraient et qui accepteraient la contrainte du bruit. L'ouverture tardive des musées, des bibliothèques serait aussi une bonne idée, pour pouvoir profiter de la culture le soir. »

LE LIVRE
BLANC
24
CULTURE

MATHIEU HALFEN, gérant du restaurant mamie et les ours et membre du collectif Culture bar-bars, fédération nationale des cafés cultures.

« Nous faisons partie avec différents partenaires (SNAM CGT, UMIH, CPIH, Le Pôle, Le Rama, ville de Nantes, régions Pays de la Loire et Aquitaine, ministères de la Culture et de l'Intérieur) de la plateforme nationale des cafés cultures qui travaille sur la mise en place d'un fond d'aide à l'emploi des artistes dans les cafés cultures. Sur Toulouse, depuis la mise en place de l'Office de la tranquillité, il y a beaucoup plus d'interventions de la police municipale. La Charte de la vie nocturne, à laquelle le Collectif Culture Bars-Bar a participé, a permis de créer un dialogue entre les riverains et les responsables des lieux. Sur la question des horaires de fermeture : il est dommage que les horaires soient restreints les samedis soirs. Les bars à ambiances musicales permettent une offre diversifiée culturellement mais aussi la possibilité pour le public d'aller dans les lieux qui leur ressemblent. Le parcours de nuit est primordial et doit proposer une diversité de lieux (styles musicaux, accès par le prix...). La question des horaires doit se poser sur l'ensemble de la semaine et pas uniquement le samedi. Ce jour-là d'ailleurs, par le passé, beaucoup arrêtaient de servir de l'alcool à 4 h et les clients partaient progressivement pour prendre le premier métro. Il y avait donc moins de nuisances dans la rue car la sortie des publics se faisait par phase et le retour se faisait en sécurité. De plus, c'est incompréhensible qu'à Toulouse, 4e ville de France, après 1 h du matin, il n'y a plus la possibilité de manger, à l'exception de certains kebabs. Le collectif Culture Bar-Bars est à l'origine de l'élection des maires de la nuit à Nantes, Toulouse et Paris, avec d'autres structures associatives et culturelles afin de parler de la nuit positivement et pas uniquement sur la question des lieux, mais aussi dans une approche transversale des politiques publiques (thématiques emploi, culture, santé, formation, université, prévention, transports, riverains, aménagement urbain, accessibilité, lieux...). Et bien sur l'intérêt général et le vivre ensemble. Suite aux élections, l'objectif était de laisser le maire de la Nuit libre de ses actes. »

ALEX HÉMERY, directeur et conservateur en chef du musée des Augustins

« Le musée des Augustins est le grand musée des Beaux-Arts de Toulouse et de la région, avec des collections qui vont du Moyen Âge au début du XX^e siècle. Nous ouvrons en nocturne le mercredi jusqu'à 21 heures, toute l'année. À 18 h 30, nous proposons une visite commentée des collections ou expositions. À 19 heures a lieu une visite-conversation par et pour les étudiants. À 20 heures un petit concert d'orgue est offert à tous. Notre musée accueille lors de la Nuit des musées près de 5 000 personnes jusqu'à 1 heure du matin * (le 17 mai cette année). Plus généralement, Toulouse est une ville où l'on peut difficilement trouver un restaurant ouvert à la sortie d'un spectacle. Elle se veut espagnole mais elle a un peu oublié de vivre à l'espagnole. » * Source : www.nuitdesmusees.culture.fr

BENOÎT JOYEUX, chef de publicité pour *Clutch Toulouse*

« Depuis septembre 2012, nous éditons un mensuel culturel sur l'agglomération toulousaine. Nous organisons des événements à chaque parution, dans le but de faire redécouvrir les lieux et structures culturels toulousains. Toulouse est une ville jeune et dynamique, qui a une grosse activité nocturne. Le développement de nocturnes dans des musées, galeries, bibliothèques, centres culturels est apprécié et fait partie des propositions de nuit. Il suffit de voir les horaires de fermeture de certains vernissages. N'oublions pas non plus le spectacle vivant avec de très belles propositions comme les 48 heures du Sorano l'année dernière, pendant lesquelles le théâtre était accessible à tous de jour comme de nuit. J'espère que les horaires des transports publics seront harmonisés avec les pratiques. »

CLAUDE SICRE, association Escambiar

« Implantée depuis 1981 dans le quartier Arnaud Bernard, Escambiar (festival Peuples et Musiques au Cinéma, Fabulous Troubadours, Bombes 2 Bal) a beaucoup d'activité dans le quartier et depuis cette époque y a organisé des centaines d'événements musicaux. Pour toutes ces animations, Escambiar a privilégié le dialogue avec les habitants (elle fait partie aussi du comité de quartier) et a essayé d'inventer des formules respectueuses de tous. Elle a attiré beaucoup de musiciens, mais ceux-ci, aujourd'hui, se sont affranchis de toutes les règles de cohabitation et ne se préoccupent pas du sommeil des riverains. Le bruit, ajouté à une certaine insécurité, a fait que de nombreuses familles, notamment d'origine nord-africaine et modeste, ont déménagé. Aujourd'hui l'initiative associative ne peut plus gérer les problèmes, le politique doit venir les aider. Le maire de la Nuit est une excellente initiative si celui-ci n'est pas un simple relais des cafetiers et cherche à trouver des solutions inventives – il y en a plein à imaginer – qui contentent tout le monde et fassent de nos nuits les plus beaux jours que l'on connaisse pour le bonheur de tous. Sinon ce sera : salez les cacahuètes ! Buvez ! Pissez (n'importe où) ! Payez et recommencez ! Quelle fête ! »

MARC MARIN, directeur de La Cave Poésie

« Créée en 1967 par René Gouzenne, La Cave Poésie, rue du Taur, accueille des formes d'expressions artistiques variées : théâtre, chansons, musique, danse et bien sûr poésie. Nous organisons chaque mois d'octobre à juin une nuit de la Pleine Lune, véritable scène ouverte à tous ceux qui souhaitent monter sur les planches. Nous ne pensons pas vraiment prolonger nos activités dans la nuit car il faudrait du personnel et des moyens en plus. C'est une bonne chose d'avoir un maire de la Nuit, porte-parole de la vie nocturne. »

PIERRE-JEAN DUPUY, adjoint au directeur régional des affaires culturelles de Midi-Pyrénées

« Service déconcentré du ministère de la Culture, la direction régionale des affaires culturelles (Drac) accompagne, sous certaines conditions, des projets portés par des associations ou des collectivités territoriales. Elle organise en Midi-Pyrénées les grands événements nationaux tels que la Fête de la musique, les Journées européennes du patrimoine ou la Nuit des musées. Ce dernier exemple illustre bien le propos développé dans ce Livre Blanc, puisqu'il s'agit de proposer aux musées, principalement à ceux qui ont l'appellation Musées de France (on en dénombre 73 en Midi-Pyrénées), d'ouvrir, s'ils le souhaitent, une fois par an de 19 heures à 1 heure du matin. Cette opération remporte un grand succès : le musée des Augustins a ainsi accueilli près de 5 000 visiteurs en 2013, en une seule soirée. Le rapport du public avec un musée est très différent la nuit. C'est, peut-on dire, la magie de la nuit. Vous m'interrogez sur l'opportunité qu'il y aurait que certains établissements culturels puissent assurer des nocturnes pour permettre au public d'avoir accès à la culture au-delà des heures habituelles de fermeture de ces établissements. De nombreux lieux connaissent déjà une large amplitude horaire, et la question d'un nouvel élargissement dépend avant tout de leurs propriétaires, publics ou privés, et non d'une décision de la Drac. »

CLÉMENTINE ROUX et CLÉMENT COLLAVERI,

étudiants en 4^e année de Sciences Po Toulouse

« Des lieux comme le Bikini ou le Métronum doivent être mieux desservis. Les heures de fin de spectacle sont souvent postérieures au dernier métro ou bus. La demande des étudiants toulousains est clairement en faveur d'une augmentation de la diversité des lieux et des types d'événements. Les lieux traditionnels de l'industrie culturelle de Toulouse ne sont pas suffisants pour satisfaire l'appétit du public étudiant.

La culture est vue comme une valeur refuge, et la nuit devrait abriter des lieux d'échanges, de débats, de conférences nocturnes, au même titre que la vie diurne héberge ce type d'événements. Nous pensons également à l'ouverture de nuit des bibliothèques municipales. Les lieux culturels nocturnes (mais cela vaut aussi pour la journée) doivent être accessibles à tous notamment aux personnes à mobilité réduite et répondre aux exigences de bien de publics. »

LE LIVRE
BLANC
26
CULTURE

CE QU'IL FAUT RETENIR DE CES TÉMOIGNAGES...

1. Soutenir les propositions qui émergent notamment de jeunes structures.
2. Créer des espaces de rencontres dans les quartiers intergénérationnels.
3. Développer une politique de la ville qui prenne davantage en compte les besoins des usagers du quartier.
4. Subventionner les théâtres qui concourent activement à l'offre culturelle de la cité.
5. Créer un grand festival de renommée internationale.
6. Développer les nocturnes dans les musées et les bibliothèques.
7. Créer des quartiers de vie nocturne où les loyers seraient moindre au regard des nuisances.
8. Développer l'offre de transport en commun la nuit.

LA PAROLE AUX ACTEURS DE L'URBANISME LA NUIT

Penser une ville de jour comme de nuit constitue un enjeu politique, économique, de société... Comment concilier une ville qui dort, une ville qui s'amuse et une ville qui travaille ? L'attractivité de Toulouse le soir et la nuit participe à son développement économique, à son rayonnement international. Nous avons rencontré l'Office de tourisme, une urbaniste éclairée ou encore l'homme de la lumière à la mairie...

JEAN MICOUD, directeur de l'Office de tourisme

« Aujourd'hui, nous vendons Toulouse comme une destination festive tout comme nous vendons notre gastronomie, notre culture... Au regard de la population estudiantine, c'est incontournable. C'est une vraie différenciation. Nous disons d'ailleurs que Toulouse est la petite sœur de Saragosse et Barcelone. En 2012, nous avons accueilli 5 millions de visiteurs. Nous avons une tradition festive qui doit perdurer. Des villes comme Paris perdent des parts de marché car leurs nuits ont perdu de leur brillance. Nous communiquons davantage sur l'offre festive et d'ailleurs nous sommes en discussions avec l'Umih (Union des métiers de l'industrie hôtelière) et le Synhorcat (syndicat national des hôteliers, restaurateurs, cafetiers et traiteurs) sur le marketing de nos offres festives et sur la façon d'intégrer les établissements de nuit dans un circuit touristique. L'été, nous proposons depuis trois ans des visites nocturnes à la demande. Le tourisme d'affaires est important à Toulouse. Après une journée de réunion, femmes et hommes d'affaires doivent trouver des lieux adaptés pour se détendre. L'attractivité de Toulouse la nuit contribue à la qualité de leur séjour. Nous sommes sur un équilibre fragile entre le développement de cette attractivité et assurer la tranquillité de nos concitoyens. »



FRANÇOISE FAVAREL, directrice associée et gérante d'Urbane, qui regroupe des architectes, des urbanistes et des paysagistes experts en conception des espaces urbains

« Je réalise pour le compte des collectivités publiques des projets d'aménagement urbain à différentes échelles du territoire (espace public, aménagement et requalification de quartier, stratégie de territoire...). Aujourd'hui, nos rythmes de vie sont moins sectorisés, avec des horaires de plus en plus étalés. La tendance est à commencer de plus en plus tard le travail le matin. Le jour et la nuit se croisent. On voit apparaître dans les villes des agences de temps pour réfléchir et accompagner ces évolutions. Des activités de jour colonisent la nuit et vice versa. Plus la ville est dense, plus la ville a tendance à vivre 24 h/24, c'est un ►

constat que l'on peut faire sur toutes les métropoles. Il nous faut réfléchir sur une échelle de temps plus importante au regard de ces changements de rythme. Longtemps, nous n'avons pensé l'espace que dans sa vision diurne. Aujourd'hui, l'aménagement urbain commence à se faire à travers une vision nocturne, notamment avec des plans lumières qui contribuent à une nouvelle façon de penser la ville. Il serait intéressant de mener des études sur les usages de la ville la nuit et réfléchir à ce que nous voulons en faire. L'usage répond à une valeur d'urbanité, qui est le bien-vivre ensemble de jour. Demain, cette valeur d'urbanité se devra d'être interrogée aussi en version nocturne. Toulouse doit être une ville, dans toutes ses composantes, de jour comme de nuit. C'est sûrement à ces conditions qu'elle pourra jouer son rôle de métropole européenne. Penser le territoire de Toulouse la nuit, c'est aussi l'occasion d'améliorer l'image de quartiers peu qualifiés par un travail sur la lumière qui aille au-delà de la mise en valeur du patrimoine. »

DANIEL BENYAHIA, adjoint au maire en charge de l'Urbanisme et **NICOLAS GIGOT**, directeur général du développement urbain et durable à la mairie

« En termes d'urbanisme, il n'y a pas de cadre ou de règlement dédié à la vie nocturne en tant que telle. Il faut pourtant constater que toutes les grandes métropoles vivent pratiquement 24 h/24, 7 j/7, c'est une réalité. Nous constatons que l'usage de la ville la nuit n'est pas celui du jour. Nous progressons avec la métropolisation de Toulouse et il nous faudra, en effet, travailler spécifiquement sur la nuit en sachant qu'il n'y a pas que le droit à la ville de nuit, il y a aussi des devoirs. Aujourd'hui la nuit est vécu comme une suite de nuisances. Cette réflexion sur Toulouse la nuit nous renvoie aux étalements des horaires. Le plan guide du projet d'urbanisme Toulouse EuroSudOuest de la gare Matabiau qui prévoit la création d'un véritable pôle multimodal sera écrit en 2014. L'idée est un projet mixte avec de l'habitat, du commerce, de la culture, un quartier qui ne vivra pas que le jour, mais en flux inversés. Ce lieu pourrait être une opportunité d'expérimentation. »

ALEXANDRE MARCIEL, adjoint au maire en charge de l'Éclairage public

« Toulouse compte 67 000 lampadaires avec 1 000 points lumineux de plus par an. Les gens ont le sentiment que l'éclairage est insuffisant. Ceci est provoqué par la cohabitation de deux éclairages : l'un orangé dit "médiéval" et l'autre dit "blanc naturel", vers lequel Toulouse se tourne progressivement. L'uniformisation de l'éclairage mettra fin à ce sentiment de rupture d'ambiance. Le choix du blanc en question n'est pas anecdotique. Il nous faut améliorer cette maîtrise du "blanc chaud" et éviter la lumière "bleue" plus froide. À notre arrivée, le budget était de 800 000 euros et nous avons privilégié la sécurité, la fonctionnalité et le remplacement des équipements vétustes. Aujourd'hui, il y a un enjeu sur la mise en valeur de notre patrimoine. Il nous faut développer un cheminement lumineux (solaire) afin de créer un sentiment de plaisir lorsque nous déambulons dans la cité. Ceci nous est permis grâce aux nouvelles technologies. Sur des éléments modernes, nous pouvons avoir de l'audace, sur des monuments anciens, être dans une mise en valeur soignée par des lumières blanches à différentes variations. J'avais fait des propositions dans ce sens pour la place Saint-Étienne, mais elles n'ont pas abouti, tout comme pour la place du Capitole, où l'architecte avait prévu tout un dispositif permettant d'amener la lumière au sol. Le jalonnement lumineux pourrait aller jusqu'à la Garonne, ce qui renforcerait l'attractivité de notre

ville la nuit. L'éclairage fonctionnel pourrait être amélioré par ce jalonnement (visibilité et sécurité), mais aussi par la télégestion (détection de présence) dans certains quartiers, source d'économies d'énergie. Je suis convaincu que la lumière dans la ville doit se vivre à la fois dans des intimités et dans de grandes fresques. »

CE QU'IL FAUT RETENIR DE CES TÉMOIGNAGES...

- 1. Vendre Toulouse comme une destination festive.**
- 2. Développer une offre nocturne spécifique pour le tourisme d'affaires.**
- 3. Communiquer sur une offre festive en partenariat avec les établissements de nuit.**
- 4. Développer un plan lumière qui participe à l'attractivité de Toulouse.**
- 5. Adapter les services privés et publics au regard du changement des rythmes des citoyens (jour/nuit).**
- 6. Inclure le volet nuit dans le projet d'urbanisme Toulouse EuroSudOuest de la gare Matabiau.**

LA PAROLE AUX ACTEURS DE L'ACTION SOCIALE LA NUIT

SOS Amitié, Médecins du Monde, le CHU, le Rectorat de Toulouse ou encore la Veille sociale, nous avons rencontré une douzaine d'acteurs œuvrant dans le domaine de l'action sociale la nuit.

MAYA LAPORTE-VERGNES, membre de la mission Rue à Médecins du Monde et **AMANDINE CARPENTIER-DELORT**, responsable de la mission Rave, réduction des risques

LE LIVRE
BLANC
30
ACTION
SOCIALE

« Médecins du Monde dénonce les atteintes à la dignité et aux droits de l'homme et se bat pour améliorer la situation des populations. En Midi-Pyrénées, il y a trois salariés et 150 bénévoles. À Toulouse nous travaillons sur plusieurs programmes : mission Rave, mission Rue, le centre de soins et d'orientation, la prévention des IST, l'action saturnisme, les soins aux migrants et déplacés. La mission Rave remonte à 2001, il s'agit de réduire les risques (sexuels et drogues) sur les lieux festifs par la prévention. Nous sommes invités par les organisateurs, installons un stand et les jeunes viennent à notre rencontre. Nous sommes présents à 16 fêtes par an, sachant qu'il y en a bien deux ou trois qui s'organisent chaque week-end. Aujourd'hui, il faut renforcer la communication auprès des jeunes et impliquer davantage les médias. La récurrence des messages est importante. Moins de discrimination, plus d'écoute et de prise en charge des usagers de drogues est nécessaire. Les maraudes (mission Rue) sont organisées deux soirs par semaine à partir de 19 h 30. Nous sommes quatre personnes accompagnées par une association d'anciens SDF, le Gaf (groupe amitié fraternité). Nous constatons qu'il y a de plus en plus de jeunes et de femmes dans la rue. Il manque des places pour les héberger. On se retrouve face à des situations dramatiques. Médecins du Monde a œuvré avec d'autres associations pour la création d'une halte de la nuit Un toit sur la rue. Il manque des lieux de refuge à Toulouse comme celui-ci. Passer une nuit dehors c'est le commencement de la rupture. »

CLÉMENTINE ROUX et **CLÉMENT COLLAVERI**,
étudiants en 4^e année de Sciences Po Toulouse

« Afin d'estomper les inégalités de statuts entre travailleurs nocturnes et travailleurs diurnes, il serait légitime d'augmenter les salaires des premiers en dédommagement. Pourquoi pas instaurer un système de caisse de solidarité nocturne imposant qu'au-delà d'un certain chiffre d'affaires, les patrons des lieux nocturnes soient tenus de reverser un pourcentage alloué à l'amélioration de l'accès au transport, l'alimentation, le logement. S'agissant des sans-abri, cette question ne peut être circonscrite au seul domaine de la nuit. En outre, le

nombre de logements vides dépasse celui de personnes sans domicile fixe : pourquoi ne pas taxer les propriétaires de ces logements laissés vacants ? Leur nombre diminuerait et les recettes permettraient de financer une réelle politique du droit au logement. »

JEAN-LUC ARNAUD, directeur de l'association Amicale du nid (personnes prostituées)

« Deux fois par mois, une équipe se rend la nuit auprès des personnes prostituées. Ces maraudes sont insuffisantes, mais nous permettent d'entrer en contact avec une trentaine de prostituées différentes à chaque fois. L'Amicale du nid, c'est dix personnes salariés, dont huit à temps plein et deux vacataires. En 2013, 501 personnes, qui ne sont pas toutes en situation de prostitution, ont été rencontrées. À 85 % il s'agit de femmes. Les personnes prostituées sont aussi victimes de problèmes avec les riverains, qui leur reprochent de créer des nuisances. Fin 2012, la municipalité a mis en place des rencontres avec les riverains afin de leur apporter quelques clés de compréhension sur ces contextes de prostitution. Aujourd'hui y participent aussi la police municipale et la police nationale. Nous manquons de travailleurs sociaux pour les maraudes et de moyens financiers. Nous sommes aussi inquiets face au développement de la prostitution sur Internet, qui complique la mise en place d'un accompagnement. D'autre part, créer des zones dédiées à la prostitution risquerait de banaliser la situation de ces femmes et de ces hommes. Il faut trouver des moyens pour que la cohabitation s'opère mieux avec les riverains. Il ne faut pas en revenir aux maisons closes qui sont, pour celles qui les ont connues, "les conditions les pires". La prostitution est une problématique individuelle et sociale : il faut pour l'aborder sortir des débats "pour ou contre", prendre en compte les réalités et trouver les failles pour entrer en relation avec les personnes qui ont besoin d'un accompagnement. Le pire étant sans doute l'absence de questionnement. »

JEAN-JACQUES BOUBLY, médecin du travail au sein de l'Association de Santé au Travail Interentreprises et de l'Artisanat (ASTIA)

« Est considéré comme travail de nuit tout travail effectué entre 21 heures et 6 heures du matin. Est considéré comme travailleur de nuit toute personne effectuant, de façon habituelle, au moins 3 heures consécutives deux fois par semaine dans ces créneaux ou un salarié effectuant plus de 270 heures par an toujours dans ces créneaux. En France, selon l'enquête de la Dares publiée en 2011, les travailleurs de nuit représentent plus de 15 % de la population salariée, soit plus de 3 millions et demi de personnes, à laquelle il faut ajouter la population non salariée, près de 400 000 personnes travaillant aussi de manière habituelle ou occasionnelle entre 21 heures et 6 heures du matin, soit près de 4 millions de personnes. Et près du tiers de cette population travaille plus de 40 nuits par an entre minuit et 5 heures.

Malgré l'encadrement législatif, il faut constater que la population travaillant de nuit a fortement doublé ces vingt dernières années en France. Si l'on extrapole ces chiffres nationaux à Midi-Pyrénées, cela nous donne près de 200 000 salariés de nuit et à Toulouse plus de 30 000 personnes.

Cette augmentation touche surtout la population féminine. 20 % des hommes et 9 % des femmes travaillent de nuit. C'est une évolution dans laquelle les employeurs, mais aussi les salariés sont demandeurs. Pour eux, le travail de nuit est intéressant du point de

vue financier (primes), mais également d'un point de vue familial, car il allège la situation familiale et peut permettre d'avoir une autre activité. Les trois quarts des personnes travaillant au cœur de la nuit peuvent être regroupées sur sept secteurs d'activité : santé, transport et entreposage, services administratifs et de soutien, hébergement médico-social et action sociale, hébergement et restauration, fabrication de denrées alimentaires, administration publique, auxquels il faut ajouter les entreprises de services aux particuliers et aux entreprises. Le travail de nuit n'est pas sans poser de problèmes autant du point de vue de la sécurité au travail (accidents du trajet et accidents du travail) que du point de vue de la santé. Car l'homme est une espèce diurne conçue pour vivre le jour et dormir la nuit. Tous les organismes vivants connaissent des variations périodiques de leurs activités ; ces variations découlent naturellement de l'alternance entre lumière et obscurité, conséquence de la rotation de la terre.

C'est ainsi que la grande majorité de nos fonctions physiologiques présentent un rythme de 24 heures, appelé rythme circadien ; par exemple la vigilance, la mémoire, l'efficacité musculaire, les performances cognitives, la température corporelle, l'activité gastro-intestinale, la pression artérielle, les sécrétions hormonales sont maximales à certaines heures. Tous ces rythmes sont gouvernés par une horloge circadienne interne et sont synchronisés par différents stimuli dont la lumière est le principal. Les personnes travaillant la nuit ou en horaires irréguliers présentent près de deux fois plus de risques d'avoir des accidents de travail. Certains effets d'une désynchronisation peuvent être

repérés tôt, tels que les troubles de la vigilance et la somnolence. Différents troubles et pathologies peuvent être favorisés par le travail de nuit. Associés aux troubles du sommeil, on retrouve une augmentation de la consommation de médicaments ; la fatigue, car il faut noter aussi que le sommeil de jour est de moins bonne qualité ; des troubles de l'humeur et une irritabilité ; des troubles digestifs, troubles du transit, gastrite, ulcère gastro-intestinal (incidence de 2,8 % par rapport à 1,03 % chez les travailleurs de jour) ; des déséquilibres nutritionnels, des problèmes de surpoids ; des troubles métaboliques, hypercholestérolémie, le diabète avec une prévalence de 2,5 % contre 0,9 % chez les travailleurs de jour ; une augmentation des risques cardiovasculaires : risque d'hypertension qui augmente de 60 % en cas de dette en sommeil ; probabilité de présenter un infarctus multiplié par 1,4 à 2,32 car, souvent, le travail de nuit est associé à un tabagisme élevé ; une augmentation du risque de prématurité et de fausses couches ; des études concordent pour retrouver une augmentation du risque de cancer du sein avec un risque d'apparition multiplié par 1,48 à 2,3 au-delà de cinq années de travail de nuit. Le travail de nuit a été classé 2A (cancérogène probable) en 2007 par le Centre international de recherche sur le cancer. Une augmentation des risques de survenue de cancers du colon et de la prostate, de l'endomètre est suspectée.

ET LA PRÉVENTION FACE À CELA ? Le conseil économique et social et environnemental dans son rapport de juillet 2010 a fait différentes recommandations, dont : encadrer plus strictement le travail de nuit ; améliorer la surveillance médicale de cette population et l'informer des risques encourus ; améliorer les conditions de travail des salariés ; favoriser l'accès aux formations et créer des passerelles vers le travail de jour ; prendre en compte le travail de nuit comme facteur de pénibilité dans le droit à la retraite ; faire mieux concilier vie familiale et vie professionnelle en développant des modes de garde pour les horaires décalés et en améliorant les transports publics, voire leur coût...

Si les deux premières recommandations relèvent du législateur, la troisième relève de l'entreprise et la dernière relève directement des prérogatives du pouvoir local, régional et municipal. »

TIEN LALLOZ, responsable de l'association Savif (Stop à la violence intrafamiliale)

« La Savif est un lieu d'accueil de jour sans hébergement, d'accompagnement et de réinsertion sociale pour les femmes victimes de violences conjugales. En 2013 sur 452 personnes reçues, 10 étaient des hommes. La Savif propose un suivi psychosocial afin que les victimes retrouvent l'estime d'elles-mêmes et la capacité de sortir de l'emprise de la violence conjugale. Elles vont pouvoir parler pour la première fois de leur situation. Nous sommes un relais avec les différents partenaires : du social, du juridique, du médical... La SAVIF est ouverte non-stop du lundi au vendredi pendant la journée. Lorsqu'une femme est victime de violence conjugale le soir, elle ne peut pas nous contacter. Or les violences conjugales ont surtout lieu le soir, d'où l'importance du partenariat avec le 115 et surtout la police et la gendarmerie. Ces derniers ne peuvent pas toujours se déplacer. Ces femmes nous appellent donc le lendemain. Le manque de moyens financiers nous empêche de mettre en place toutes les actions nécessaires (de quatre à deux salariés et un bénévole depuis 2012) pour accompagner et soutenir davantage les victimes. »

LAURENT SOUTENET, directeur de cabinet de la rectrice de l'Académie de Toulouse

« Nous ne disposons pas de données spécifiques sur la nuit. Certes l'on nous signale parfois des dégradations aux abords des établissements ou des problèmes de sécurité, mais sans distinction jour/nuit. Il serait intéressant d'étudier cette question d'autant que l'hiver nos élèves arrivent et quittent leur établissement alors qu'il fait nuit. Pourquoi ne pas imaginer une démarche sur la "découverte de la nuit", dans la continuité des cours de SVT (sciences de la vie et de la terre), par exemple ? Nous devons aussi nous interroger, et d'ailleurs une réflexion nationale est menée à ce sujet, sur l'ouverture pour les plus grands des lieux de culture le soir : musées, bibliothèques, médiathèques. Jusqu'à 22 heures, nous avons un espace un peu négligé à conquérir. La nuit est, aussi, pour les jeunes, le temps du risque. Tout comme pour les interventions de la Prévention routière dans nos établissements, il nous faut penser, dans cette perspective, au renforcement de la prévention des risques (excès, addictions diverses et dérives liées à l'Internet...) avec nos comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) présents dans chaque établissement. »



YVAN DONNEFOI, président de SOS Amitié

« L'association existe à Toulouse depuis plus de quarante ans. Une ligne d'écoute est accessible 24 h/24 et 7 j/7. Plus de quarante bénévoles écoutants ont répondu à 10 000 appels à Toulouse en 2013. SOS Amitié a pour objectif l'écoute des personnes en souffrance, la prévention du suicide et la lutte contre la solitude. Chaque année, près de 10 500 personnes meurent par suicide en France. De 19 heures à 23 heures, nous avons mis en place un système d'écoute par Internet (le Chat). Nous avons de plus en plus d'appels d'adolescents, ce qui est inquiétant. Nous voudrions qu'il soit opérationnel dès 17 heures pour les jeunes, mais nous manquons de bénévoles pour l'assurer. En France, 700 000 appels par téléphone sont traités, mais nous en recevons plus de 2 millions. Les appels proviennent tant des hommes que des femmes victimes de maltraitements, de harcèlement, de souffrances psychiatriques, de plus en plus de solitude... La nuit, ils sont souvent dans une très grande détresse et évoquent souvent "l'idée d'en finir". Beaucoup ne savent plus qui appeler, car ils ont aussi usé leur entourage. Ceux qui appellent ne sont pas toujours seuls, au ▶

chômage et asociaux, mais le soir ils se retrouvent seuls et sans personne à qui parler de leur vie. Ils ont le stress de la journée en eux, parfois ils sont en couple et n'osent pas en parler. La solitude existe aussi à deux. Nous avons besoin de plus de bénévoles. »

ODILE MAURIN, représentante de l'Association des Paralysés de France

« L'APF défend les droits des personnes en situation de handicap moteur avec ou sans troubles associés. Pour ceux qui n'ont pas de véhicule et qui ne peuvent pas conduire, il y a des problèmes d'accessibilité des transports. Très peu de transports fonctionnent la nuit et peu restent accessibles avec un arrêt aménagé. Nous dépendons du service de transport adapté Mobibus qu'il faut réserver plusieurs jours à l'avance, qui dysfonctionne et s'arrête à minuit et demi. Nous avons aussi de gros problèmes d'accès aux établissements de nuit comme à ceux de jour. Nous subissons également le regard des gens sur le handicap quand il est visible, mais aussi des discriminations envers les personnes qui ont des difficultés d'élocution ou qui ont des gestes involontaires, et que l'on croit idiots. La question financière est aussi problématique car une majorité de handicapés n'a pas accès à l'emploi et vit d'allocations, restant largement sous le seuil de pauvreté. Dans ces conditions, difficile de sortir pour aller en boîte ou au spectacle ! L'accueil et l'accessibilité sont meilleurs en Espagne ou en Angleterre. »

LE LIVRE
BLANC
34
ACTION
SOCIALE

STÉPHANE MOREL, coprésident et **MATTHIEU LAUVERNIER**, référent communication de l'association Arc-en-ciel (LGBT)

« Nous fédérons 20 associations lesbiennes, gays, bi et trans (LGBT) de la région Midi-Pyrénées. Lutter contre les discriminations fait partie de nos priorités. Encore la semaine dernière l'Espace de la diversité et de la laïcité, où nous avons des locaux, a été tagué avec des propos homophobes. Deux agressions ont eu lieu en janvier dernier en sortie de boîte de nuit. Se promener main dans la main à Toulouse est encore difficile et s'embrasser en discothèque quasi impossible. Nous subissons aussi parfois de la discrimination à l'entrée de certains établissements, mais contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, il s'agit de lieux pour les homos et les lesbiennes. Discrimination pour la couleur de sa peau notamment. C'est inacceptable ! Nous devons aussi continuer à faire de la prévention des IST/MST et des risques liés à la consommation d'alcool et de drogues en partenariat avec les établissements. Certains sont encore réticents, ce qui est incompréhensible. Une campagne de lutte contre l'homophobie la nuit et pour la tolérance serait à penser. »

MONIQUE DURRIEU, adjointe au maire de Toulouse, en charge de la santé, entre autres, du projet Prévention et réduction des risques en milieux festifs

« Rappelons qu'un plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives a été adopté en septembre 2013. Dans le cadre du Plan municipal de santé, et pour répondre à une de ces priorités : promouvoir des comportements favorables à la santé et une meilleure maîtrise des risques pour la santé des jeunes. En lien et avec l'aide de la Préfecture et de l'Agence régionale de la santé, la mairie de Toulouse a décidé d'agir durant les temps festifs dans la ville. Depuis 2010, nous travaillons avec cinq associations (Act Up, Anpa, Arpade, Avenir Sant et Clémence Isaure) sur l'opération, Fêtons plus, risquons

moins, qui se déroule de fin avril à fin octobre sur la place Saint-Pierre et rue Gabriel-Péri (depuis le printemps 2013). Au total, des professionnels sont présents, sur un point fixe et en binôme pratiquant des maraudes, lors d'une trentaine de soirées. En 2012, quelque 8 000 jeunes ont été accueillis sur le dispositif et en 2013 plus de 5 000. L'objectif est de prévenir les risques sanitaires sur l'espace public, liés aux usages de produits psychoactifs (alcoolisations excessives, autres produits licites comme illicites). Les risques sont multiples : rapports sexuels non protégés, coma éthylique, violences, risques routiers, risques auditifs, incivilités, bruits... La ville contribue à développer une culture de réduction des risques, à donner des moyens pour faire des choix de comportements favorables en termes de santé. Ces actions sont travaillées en partenariat avec des patrons d'établissements dans le cadre de la Charte de la vie nocturne. Les établissements seront des relais sur ces questions de réductions des risques. Nous intervenons également dans le cadre de festivals Toulousains, au Rio Loco depuis quatre ans, des actions s'y déroulent avec de nombreuses associations « Escale Santé » un espace d'information et de diffusions de matériels (préservatifs, éthylotest, bouchons d'oreille...) ainsi que des maraudes intra et extrafestival, jusqu'à 2 heures. La mairie a créé un poste de coordonnateur, avec l'aide de l'État, pour développer cette politique de prévention et de réduction des risques. Beaucoup de travail reste à faire, nous échangeons avec d'autres villes, en France et en Europe dans le cadre du Forum français de sécurité urbaine (FFSU). Toulouse est à l'offensive, toutes les villes ont nos préoccupations, nous avons avancé, nous souhaitons amplifier et gagner en qualitatif, au bénéfice des "fêtards" mais également des "professionnels de la nuit" et des "riverains". »

VALÉRIE PONS-PRÊTRE, directrice pôle
médecine d'urgence CHU de Toulouse
et **BARBARA ALFANDARI**, directrice de cabinet
à la direction générale

« Sept cents personnes, dont une centaine de médecins, travaillent la nuit au CHU sur une plage horaire de 21 heures à 6 heures du matin. Certaines expriment un sentiment d'insécurité. Le personnel infirmier qui finit après 21 heures à Purpan et Ranguel nous interpelle régulièrement sur la question des transports qui, dans cette tranche horaire, sont beaucoup moins présents. Les temps d'attente les préoccupent, tout comme la faiblesse de l'éclairage sur les parcours. La nuit au CHU, se pose également la question de l'accueil des patients au sein des services d'accueil des urgences (SAU). Ces dernières années, l'augmentation de la démographie sur la région et le manque de filtre des médecins généralistes la nuit ont eu pour conséquence une augmentation des arrivées directes au sein de ces services. L'évolution de la pratique de la médecine de ville entraîne, en effet, une quasi-absence de prise en charge des patients entre 20 heures et 23 heures. La permanence des soins à ces heures-là est de plus en plus faible. Il existe toutefois des maisons médicales de garde (MMG). Actuellement il y en a une à la Grave et une à La Faourette. Il y a aussi un projet de maison médicale dans le cadre de la construction du nouveau bâtiment du CHU à Purpan, l'URM (urgence réanimation médecine) dont l'ouverture est prévue en 2015. Le problème est que ces maisons médicales sont peu connues du grand public et leur faible fréquentation peut conduire à une démobilitation des médecins généralistes de ville qui en assurent les permanences. Il est donc nécessaire de communiquer sur ces services. Autre phénomène qui se répercute sur nos services : la difficulté croissante d'obtenir des rendez-vous le jour avec certains professionnels de santé de ville. Ce qui peut avoir des répercussions importantes la nuit. Cela se traduit par exemple dans le domaine de la psychiatrie avec une intensification des prises en

charge des décompensations par les SAU. Enfin, les services sociaux et les associations étant fermés la nuit, il nous arrive de prendre le relais pour des femmes victimes de violences conjugales, des jeunes victimes de consommation excessive d'alcool ou d'autres publics en difficulté. À ce sujet, le comportement de certains de ces jeunes nous interpellent : la solidarité qui existait dans un groupe semble moins forte. Après consommation d'alcool, le groupe se délite et le chacun pour soi prend le dessus. Ils peuvent se retrouver seuls la nuit et se mettent ainsi en danger. En 2013, les SAU du CHU ont enregistré plus de 98 000 passages adultes avec 16 000 passages pour les plus de 75 ans (61 000 passages pour le site de Purpan, et 37 000 passages pour le site de Rangueil), près de 42 000 passages pour les enfants en 2013 (dont 15 000 passages pour des enfants de moins de deux ans). Rappelons que depuis 2003, une loi permet d'apporter une réponse médicale non urgente adaptée à la demande des patients durant la période de fermeture des cabinets médicaux (20 heures à 8 heures et durant le week-end) en instaurant les modalités de la permanence des soins. Dans ce cadre, dès le printemps 2014, une plateforme avec un numéro unique à quatre chiffres verra le jour. Il s'agit d'une mutualisation des moyens de la régulation libérale au sein d'une fédération régionale pour les prises en charge ne relevant pas de l'aide médicale urgente (centre 15). »

DAVID MOURGUES, anthropologue

« L'intérêt est récent pour la fête et la nuit, du moins au-delà des fêtes traditionnelles. Je parle de la fête du samedi soir, qui commence le mercredi soir dans les centres urbains, concerne la jeunesse, mais pas seulement, car les trajectoires professionnelles et affectives sont plus aléatoires, donc on fait la fête tout au long de sa vie. On commence à considérer les différents aspects de la fête comme vecteur d'emplois, de richesse, d'attractivité touristique, d'image, d'animation d'un territoire, de lien social... La fête a des fonctions sociales : construction de l'identité, du genre (garçon/fille), permet de sortir de l'enfance, mais aussi elle est un temps de "désordre" qui maintient l'ordre social et permet de jouer le monde tel qu'on voudrait qu'il soit, de découvrir un temps et un espace singuliers : la nuit, de tester ses limites, de rencontrer l'autre, la sexualité. Les usages de substances psychoactives accompagnent souvent la fête, pour se désinhiber, accroître les sensations, dans le contexte d'une "société addictogène", avec un éventail de substances psychoactives et une banalisation des usages entraînant des risques divers : overdose, coma éthylique, bad trip, dépendance, contaminations (VIH, hépatites...), IST, violences, sans oublier les nuisances sonores et le risque d'accidents de la route. Il est donc nécessaire de réduire les risques en partant de la réalité du terrain pour adapter des actions de prévention aux contextes et aux publics (stand, équipes mobiles, mise à disposition de matériels de prévention et de réduction des risques...). Depuis 2011, le dispositif Fêtons plus, risquons moins, souhaité et porté par la mairie de Toulouse (en partenariat avec l'État et l'Agence régionale de santé Midi-Pyrénées), affirme cette reconnaissance de la fête et l'importance de réduire les risques. Il s'agit d'une action menée par cinq associations (Act Up Sud-Ouest, Anpaa, Arpade, Association Clémence Isaure, Avenir Santé). L'enjeu est aussi de poursuivre et renforcer les partenariats avec les professionnels (clubs, bars...) pour qu'ils portent cette démarche de réduction des risques en formant par exemple leur personnel. Il s'agit aussi de favoriser certaines évolutions de comportements des publics et de responsabilisation. Faire comprendre que l'on n'est pas obligé de tout risquer dans une soirée, donc de favoriser et diffuser une culture de réduction des risques. Il existe certaines démarches et une diffusion des bonnes pratiques en France et en Europe (Amsterdam, Zurich, Bruxelles, Tarragone, Paris) pour une vie nocturne plus sûre : Quality Night, Safer NightLife, Safer Drinking Scenes... L'autre enjeu est de mettre en œuvre des chartes et labels, partagés qui impliquent le plus d'acteurs concernés possible (santé, professionnels de la fête, associations, tourisme, sécurité, transports...) et ainsi fonder un véritable "contrat social de la nuit". »

BRUNO GARCIA, coordinateur Veille sociale et SIAO (Service intégré d'accueil et d'orientation) urgence de la Haute-Garonne

« La veille sociale est chargée d'accueillir les personnes sans abri ou en détresse, de procéder à une première évaluation de leur situation médicale, psychique et sociale et de les orienter vers les structures ou services adaptés. Le numéro d'urgence 115 maîtrise les orientations vers l'ensemble des structures d'hébergement du département, soit 641 places situées essentiellement sur Toulouse, gérées par une quinzaine d'associations et organismes. Mais ce nombre de places est actuellement très insuffisant pour faire face aux demandes. Chaque jour nous sommes contraints de refuser 150 à 200 personnes par manque de places, pour seulement une vingtaine de réponses positives. Nous faisons face – comme les autres grandes métropoles – à une augmentation du nombre de personnes en détresse nous appelant pour une demande de mise à l'abri, passé en deux ans seulement de 6 000 à 8 000 par an. Les personnes qui dorment dehors ne le font pas par choix, elles ont subi des ruptures de vie. Nous travaillons également avec huit hôtels, vers lesquels nous orientons prioritairement des femmes victimes de violences conjugales. L'hébergement d'urgence relève de la compétence de l'État. Toulouse s'est pourtant investie en créant l'Espace social du Grand-Ramier et en mettant en place un dispositif spécifique d'hébergement en cas de Plan grand froid. Il y a par ailleurs un problème d'accès au logement social au niveau départemental, même si Toulouse a dépassé le seuil de 20 %. Le retard cumulé est difficile à rattraper. En 2014, au niveau national, nous remettons à plat la situation de l'hébergement d'urgence afin d'aboutir à des solutions concrètes d'amélioration. Fin du diagnostic en mars. »

CE QU'IL FAUT RETENIR DE CES TÉMOIGNAGES...

- 1. Multiplier les haltes de nuit pour les personnes sans domicile fixe et ce toute l'année et développer le nombre de places en hébergement d'urgence.**
- 2. Améliorer les dispositifs d'accueil des personnes handicapées dans les établissements de nuit.**
- 3. Développer l'offre de transport en commun la nuit pour les handicapés et pour les travailleurs de nuit.**
- 4. Amplifier les campagnes d'informations sur la prévention des risques (travail, alcool, drogues, conduite la nuit...).**
- 5. Développer des campagnes d'informations sur les discriminations (homophobie, xénophobie...).**
- 6. Développer des campagnes d'informations sur les Maisons médicales de garde (MMG) pour désengorger les Urgences entre 20 h et minuit.**
- 7. Ouvrir des services sociaux la nuit pour accueillir des personnes en difficultés (violence conjugale, violence familiale...).**
- 8. Développer un véritable « contrat social de la nuit » avec tous les professionnels de la santé, de la fête, des associations et des responsables de la sécurité et transports...**
- 9. Sensibiliser les collégiens et lycéens à notre environnement la nuit.**
- 10. Subventionner davantage les associations et leurs bénévoles qui œuvrent pour la prévention et la santé la nuit.**

LA PAROLE AUX ACTEURS DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PRÉVENTION DES NUISANCES LA NUIT

La sécurité la nuit est un sujet toujours d'actualité et prioritaire pour les élus tout comme la lutte contre les nuisances nocturnes. Nous avons rencontré quelques acteurs dans ce domaine.

JEAN-PIERRE HAVRIN, adjoint au maire chargé
de la Sécurité

LE LIVRE
BLANC
38
SÉCURITÉ

« La police municipale agit dans la ville de 5 heures du matin à minuit, relayée ensuite par la police nationale. Cette complémentarité fonctionne, offrant ainsi aux concitoyens un service de prévention et d'intervention constitué de 180 policiers municipaux et 1 600 policiers nationaux 24 h/24. De plus, nous avons créé l'Office de la tranquillité, qui, doté d'une équipe de médiateurs (6) et de policiers municipaux, soit deux patrouilles de trois personnes du jeudi au samedi, enregistre depuis 2009 plus d'un million d'appels téléphoniques. Il faut noter aussi que Toulouse, quatrième ville de France, est classée huitième au rang de la criminalité des villes françaises. Pour une ville de 500 000 habitants, nous sommes dans une moyenne tout fait acceptable, sachant qu'il est impossible d'éradiquer totalement les délits et agressions la nuit. Toulouse reste une ville avec une tradition de cité festive forte. Nous ne pouvons qu'atténuer les problématiques de nuisances nocturnes en travaillant tous ensemble : riverains, polices et patrons d'établissements. Toulouse est dotée de 21 caméras de voies publiques et de 2 300 caméras dans les transports en commun. Multiplier le nombre de caméras par 10 serait inutile. Il faut avant tout faire de la prévention. Je suis pour des campagnes de sensibilisation qui ramèneraient les populations à se prendre en charge à la fois sur le comportement en société et sur le respect des règles de vie la nuit et le jour. »

Office de la tranquillité

LANCEMENT EN OCTOBRE 2009 BILAN JUSQU'À JANVIER 2014

• 966 576 appels traités et orientés dont 128 670 liés au vivre ensemble (conflits de voisinages, nuisances, stationnement, troubles sur voie publique, social, etc.) et 837 906 liés au cadre de vie (enlèvements de déchets verts et d'encombrants, tags, détérioration de mobilier urbain, voie publique...)

DÉTAILS :

- 25 801 appels pour du bruit de comportement,
- 20 051 pour des troubles sur la voie publique,
- 9 356 pour du bruit d'activité.
- Plus de 1 912 dossiers suivis par les régulateurs (surtout conflits de voisinage)
- Plus de 1 426 rendez-vous assurés par les médiateurs sur le terrain pour la résolution des conflits de voisinage.
- 45,2 % des requérants constatent une atténuation des nuisances après intervention des médiateurs (sondage 2012).

JEAN-PAUL MAKENGO, adjoint au maire délégation hygiène et police administrative

« Le maire ne décide pas des heures d'ouverture ou de fermeture des établissements. C'est la Préfecture. Il peut néanmoins décider d'être plus restrictif que le Préfet en fixant un horaire de fermeture plus tôt. C'est la mairie qui a décidé d'aligner les horaires de fermeture des épiceries et des points de vente à emporter sur ceux des bars à 2 heures en semaine et 3 heures le samedi. Avant janvier 2009, date de l'arrêté préfectoral fixant les horaires de fermeture des établissements, tous les bars, clubs... pouvaient rester ouverts toute la nuit le samedi au même titre que les discothèques. Celles-ci ont émis des revendications qui étaient légitimes, les bars leur faisant concurrence alors que pèsent sur elles des contraintes (charges) 15 à 20 fois supérieures. Certes cet arrêté a eu pour conséquence de réduire la capacité d'accueil nocturne au-delà de 2 heures ou 3 heures du matin, passant de 150 à quelque 45 établissements, mais cela a permis de clarifier la situation.

La création de l'Office de la tranquillité a permis aussi aux Toulousains de bénéficier d'un numéro ouvert 24 h/24 où ils peuvent adresser leurs plaintes. Ainsi, nous avons un outil

Charte de la vie nocturne

Toulouse compte 1 500 bars, restaurants et discothèques. Les signataires de la Charte de la vie nocturne à Toulouse s'engagent à contribuer, ensemble, à une animation nocturne de qualité, s'insérant harmonieusement dans le tissu urbain, respectant tout à fait légitimement les différents textes législatifs et réglementaires régissant leur activité et à mettre en œuvre tous les moyens dont ils disposent pour appliquer les principes de la Charte tels que prévus par la Ville de Toulouse et les représentants de la profession.

Les signataires de la Charte de la vie nocturne à Toulouse ont, selon leurs prérogatives respectives, défini plusieurs objectifs récapitulés ci-après :

- maintenir et accompagner la tradition festive de Toulouse tout en veillant à la tranquillité publique et à la propreté des espaces publics ;
- aider à la médiation de la Ville de Toulouse en matière de vie nocturne et faciliter les relations avec elle ;
- encourager les bonnes pratiques et la déontologie des responsables d'établissements ;
- développer des outils d'information, de concertation et de dialogue pour régler les conflits qui peuvent survenir dans le cadre des activités nocturnes ;
- créer un espace d'échanges avec les partenaires institutionnels et associatifs qui interviennent dans le cadre de la réglementation et de l'animation de la vie festive locale ;
- promouvoir l'adoption de comportements favorables à la santé et à une meilleure maîtrise des risques de santé (en particulier) par les jeunes, ainsi que la lutte contre toutes les formes de discriminations.

pour mesurer et analyser finement l'objet des plaintes et les transmettre aux forces de l'ordre. Certains cafés-concert sont source de nuisances. Ils se sont développés très vite dans des locaux inadaptés, montés par de jeunes entrepreneurs. La mise aux normes représente un investissement qu'ils ne peuvent assumer. Il y a une quarantaine de cafés-concert à Toulouse dont certains se sont mis aux normes. Je suis pour le dialogue, je n'en ai fermé aucun car je comprends leurs difficultés ; mais où est l'équité quand je ne ferme pas un établissement alors qu'un autre investit pour être aux normes ? Nous leur laissons un délai pour qu'ils se mettent aux normes. Certains ne le font pas, le dossier part alors à la Préfecture, qui accorde aussi un délai et au final deux années se sont écoulées. Pendant ce temps, les riverains continuent à subir les nuisances. Quelle est la solution ? En amont de toute installation, exiger une étude d'impact serait l'idéal mais on ne peut pas supposer que l'établissement va être source de nuisances. Administrativement le bar dansant n'existe pas, cela veut dire que tous les commerces devraient réaliser cette étude qui coûte quelque 5 000 euros. C'est lourd pour un entrepreneur. Nous avons créé la Charte de la vie nocturne en septembre 2011. Sur les 207 signataires,

39 nous posent des difficultés. La charte n'est pas une protection. La signer, c'est s'engager à être exemplaire. Je ne souhaite pas suivre l'exemple de Nantes, qui a créé une commission disciplinaire. Je rappelle par exemple qu'à Saint-Pierre, les établissements sont aux normes, c'est la clientèle qui provoque les nuisances. En six ans, aucun établissement n'a été fermé et j'en suis heureux ; car si l'on ferme un établissement, on met au chômage des Toulousains. Il faut changer l'image de l'exploitant, qui est un chef d'entreprise comme un autre et aussi un acteur de son quartier. »

LUDOVIC KPODAR, coassocié de EP Sud sécurité

« Nous avons 37 agents de sécurité qui font de la sécurisation de biens et de personnes (magasin, cinéma, chantier) ainsi que de l'accompagnement de personnalités. Le pôle Nuit représente 50 % de mon activité. Nous intervenons dans les établissements de nuit (discothèques et bars), sur des événements, cinq festivals, concerts, ferias, congrès. Nous subissons la concurrence de sociétés qui emploient des personnes non formées ou non déclarées, donc plus attractives au niveau des prix. Il ne suffit pas d'être costaud pour faire ce métier. Il manquait un cadre légal dans ce secteur. Le CNAPS (Conseil national des activités privées de sécurité), établissement public administratif chargé de l'agrément, du contrôle et du conseil des professions de sécurité privées, y travaille. Je pense qu'il pourrait se rapprocher un peu plus des acteurs de ce métier. Les conditions d'exercice dans le milieu de la nuit sont compliquées. Les jeunes consomment davantage d'alcool et du coup nous devons composer avec des comportements qui débordent. L'agression verbale est quotidienne et l'on constate une vingtaine d'altercations physiques par an. Nous travaillons toujours avec un binôme à l'entrée : le physionomiste et l'agent de sécurité, qui sont complémentaires. Je regrette le manque de réactivité de la police quand nous l'appelons. Je préconise la mise en place de réunions trimestrielles avec les forces de l'ordre, nationales et municipales, pour échanger sur la nuit et dégager des pistes de réflexion pour une meilleure gestion de la nuit. »

LE LIVRE
BLANC

40

SÉCURITÉ

ASSOCIATION DE RIVERAINS de Saint-Pierre

Capitole, représentée par son président

« Nous continuons à réclamer notre droit à dormir la nuit et à dénoncer l'abus d'alcool consommé en grande partie dans les rues du quartier à partir de 20 heures et plus précisément entre 2 et 3 heures du matin, (voire plus, au détriment de nos nuits.) Nous ne voulons pas que notre quartier devienne un mouoir, mais nous sommes inquiets pour la santé de notre jeunesse. Il faut agir. Nous alertons aussi la municipalité sur la faiblesse de l'éclairage dans certaines rues comme la rue Pargaminières. Des études sont en cours à notre demande. Le peu de luminosité augmente la dangerosité de la circulation, vélos et voitures imposent aux piétons la loi du plus fort. Nous rappelons que le code des communes stipule que la police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique, (...) de réprimer les atteintes à la tranquillité publique, telles que les rixes et disputes que génèrent les attroupements dans nos rues. Le tumulte, les bruits (...) résultent des rassemblements nocturnes et troublent le repos des habitants... concentrée dans ce même quartier, l'augmentation de cette population de désœuvrés appelle les surenchères... On vient de nous signaler que des "promeneurs" ont gesticulé sur les toits après une escalade par les remparts ! Maintenant on nous parle d'ajouter 450 mètres de jouissances festives à la maison "éclusière"... après les élections... ! »

CLÉMENTINE ROUX et CLÉMENT COLLAVERI,

étudiants en 4^e année de Sciences Po Toulouse

« La question des addictions est un problème de société et les campagnes de sensibilisation, d'information de prévention seront toujours moins utiles que l'ouverture de salles de shoot et la mobilisation d'un personnel de secours dans les hauts lieux de consommation d'alcool (comme la place Saint-Pierre). Sur la question de la sécurité., un contingent de policiers est présent de manière permanente sur la place Arnaud Bernard en journée. Or le trafic a bon cours, et la nuit, lorsque la place est désertée, les agressions y sont fréquentes (deux personnes de notre entourage depuis le début de l'année). Le problème obsessionnel de l'insécurité exige moins des mesures quantitatives à grand renfort de policiers et de caméras de vidéosurveillance que des patrouilles aux heures sensibles et du dialogue avec les habitants. »

Bilan de la délinquance en Haute-Garonne en 2013

● Atteintes volontaires à l'intégrité physique

(AVIP): + 9,91%

11 195 faits en 2013 soit une hausse de 1009 faits

● Violences physiques crapuleuses : + 12,78 %

3 645 faits en 2013 soit une hausse de 413 faits

● Violences intra familiales : + 7,26 %

2259 faits en 2013 soit une hausse de 153 faits

● Atteintes aux biens : +0,95%

59 314 faits en 2013 soit une augmentation de 558 faits

● Cambriolages : -1,57 %

10 650 faits en 2013 soit une diminution de 170 faits

● Vols liés à l'automobile et deux roues : -1,31 %

15 778 faits en 2013 soit une diminution de 210 faits

● ZSP Grand Mirail

(48 500 habitants)

- Atteintes volontaires à l'intégrité physique

(AVIP) : - 15 %

485 en 2013 soit une baisse de 91 faits

- Atteintes aux biens : - 25 %

1286 en 2013 soit une baisse de 439 faits

- Jets de projectiles : -24,36 %

59 faits en 2013 soit une baisse de 19 faits

- Véhicules incendiés : -7,15 %

831 en 2013 soit 64 véhicules en moins

● Nombre de caméras de voie publique

Toulouse 21 ; Strasbourg 330 ; Lyon 238 ; Bordeaux

56 ; Grenoble 49.

Source cabinet du préfet - Pôle sécurité intérieure, préfecture de la Haute-Garonne



CE QU'IL FAUT RETENIR DE CES TÉMOIGNAGES...

1. Mettre en place des campagnes de sensibilisation sur le comportement en société et le respect des règles de vie la nuit et le jour.
2. Obliger la mise aux normes phoniques, etc. des établissements qui ne le sont toujours pas.
3. Mettre en place des réunions avec les sociétés de sécurité et les forces de l'ordre.
4. Mobiliser un personnel de secours dans les hauts lieux de consommation d'alcool.
5. Amplifier les campagnes d'informations sur la prévention des risques (alcool, drogues, conduite la nuit...).
6. Optimiser l'éclairage dans certaines rues.
7. Développer les rencontres riverains, police, patrons d'établissements.

PAROLES DE CITOYENS

Ils ont entre 19 et 51 ans, vivent à Toulouse et nous parlent de leurs attentes, leurs craintes, leurs plaisirs de sortir la nuit.

SANTIAGO, 49 ans, journaliste, auteur et éditeur

« La nuit, il manque des lieux conviviaux, culturels, des bars qui ne soient pas seulement des lieux de fêtes débridées. Les caves de jazz ont disparu, les cafés-concerts en grande partie. J'aime rentrer en VélôToulouse (s'il reste des places après minuit). Je souhaiterais que les transports en commun circulent plus tard. J'attends du maire de la Nuit qu'il soit un interlocuteur vis-à-vis des élus et qu'il responsabilise les noctambules ! »

CHARLES, 23 ans, Barman

« J'étais un habitué du lieu où je travaille, car j'aime la nuit, et barman est devenu ma passion. En temps que fêtard, je crains les "énergumènes malfaisants" et assiste à beaucoup de problèmes de transport et de sécurité. Certaines rues sont de vrais coupe-gorges. Je pense que la vidéo surveillance est une bonne idée si elle est bien placée, ça permettrait à la police d'intervenir plus rapidement. J'attends que le maire de la Nuit intervienne auprès des pouvoirs publics. »

LE LIVRE
BLANC

42

TÉMOIGNAGES

LORENZO, 47 ans, comédien

« Après mes représentations, passé 23 heures, je fréquente certains bars, accompagné d'amis, ou du public. Il manque des lieux conviviaux ou l'on pourrait manger à toute heure. J'ai vécu 20 ans en Belgique où le problème ne se posait pas. Il faudrait limiter l'état d'ébriété avancé de certains étudiants qui à 2 heures du matin donnent une image désolante de notre ville. Je souhaiterais l'accès aux services publics la nuit, avoir la possibilité de vivre la nuit comme le jour. J'attends du maire de la Nuit qu'il soit le responsable et le garant de la vie nocturne, qu'il puisse se faire officiellement l'écho des noctambules et de tous les acteurs du théâtre de la nuit. »

ABDÉ, 48 ans, célibataire, technico-commercial dans le matériel médical et handicapé en fauteuil roulant

« La nuit je suis confronté à trois problèmes majeurs : l'accessibilité des lieux festifs ; le regard des autres : être une personne à mobilité réduite peut gâcher la soirée. J'aimerais que l'on améliore l'accessibilité des lieux nocturnes et le transport. J'attends du maire de la Nuit qu'il soit le porte-parole auprès des instances publiques de la diversité des personnes, et que la nuit devienne un moment de plaisir et de respect. »

GÉRALDINE, 44 ans, responsable communication

« La nuit, j'aime rencontrer des gens, découvrir des lieux, multiplier les activités culturelles. Malheureusement, suite à une agression sérieuse, le problème de manque de transports

après minuit conditionne aujourd'hui mes sorties ! C'est pourquoi, je souhaiterais des moyens de transports plus nombreux et sécurisés pour les femmes. Pourquoi ne pas créer des Pink taxis comme à Londres, Moscou ou ailleurs, toute la nuit, à prix non exorbitants ? J'attends du maire de la Nuit des solutions concernant la sécurité ! »

CORALIE, 30 ans, ingénieure pédagogique multimédia

« Le problème majeur reste le métro, qui s'arrête à minuit en semaine et un réseau de bus inexistant. Je prends alors mon vélo ou la voiture, mais là, attention aux gens alcoolisés et au manque d'éclairage dans certains quartiers. Mon rêve : se passer de véhicule entre 1 heure et 5 heures du matin et installer un numéro de téléphone spécial pour venir en aide aux personnes alcoolisées ou menaçantes. Nécessité aussi d'une présence de vigiles dans les transports en commun. Le maire de la Nuit représente les citoyens de la nuit et doit proposer aux pouvoirs publics des actions concrètes en termes de prévention des risques de la nuit. »

CAROLA, 46 ans, chef de service d'un comité d'entreprise

« Mes craintes, la nuit, sont l'alcool, la drogue, la violence et la pénurie de transports. On y rencontre des gens agressifs, on a peur pour ses propres enfants et on se désole de voir autant de SDF. Je mettrais en place un réseau de transports en commun disponible toute la nuit. Doublié d'une présence policière ou de prévention. Un maire de la Nuit doit prendre en compte en premier les problèmes d'insécurité. »

CÉLIA, 19 ans, étudiante en BTS Tourisme

« Je sors souvent le week-end. J'évite de me promener seule car la nuit laisse place à l'excès d'alcool, aux agressions et à la drogue. Il m'arrive d'être témoin de violences gratuites où des individus viennent tabasser des innocents sous l'emprise de l'alcool. Ça, c'est inadmissible ! Je reste assez pessimiste sur l'évolution des mentalités la nuit. Et malgré les campagnes de prévention, rien ne changent vraiment. J'espère que le maire de la Nuit trouvera de nouvelles pistes avec de bonnes solutions. »

CÉCILE, 25 ans, hôtesse d'accueil dans une entreprise de bâtiment

« La nuit est un moment convivial où toute la tension du travail de la semaine disparaît. Et ce que je crains, ce sont les agressions à partir d'une certaine heure. On ne se sent pas en sécurité à 4 heures du matin quand on veut prendre un taxi, car en tant que femme je ne me sens pas capable de rentrer seule. Je pense aussi au manque de places pour se garer. À quand la ville aux taxis roses conduits par des femmes ? Le maire de la Nuit doit œuvrer pour plus de sécurité dans les rues et plus de transports nocturnes. »

NATHALIE, 51 ans, artiste des chœurs

« Je chante le soir, et après minuit, le plus gros problème reste le métro et sa dernière rame que je n'ai pas le temps de prendre. Je travaille à Toulouse depuis 30 ans et ces dernières années, je ne me promène plus toute seule la nuit. Nous nous déplaçons par petits groupes. Mon souhait serait que le métro ait en semaine les mêmes horaires que le week-end. »

LE LIVRE
BLANC

43

TÉMOIGNAGES

PENSER LA VILLE

LA NUIT AUTREMENT

Par Christophe Vidal

Après quatre mois d'investigation et d'écoute, de croisements d'informations, bon nombre de mesures méritent d'être considérées, étudiées, budgétisées et mise en œuvre pour répondre aux besoins des Toulousains la nuit.

Commerces / services

- Déployer des systèmes de garde d'enfants pour les travailleurs de nuit.
- Organiser des nocturnes dans les quartiers commerçants.
- Sensibiliser les professionnels au développement d'une offre de service de restauration après minuit dans l'hypercentre.
- Développer des supports d'information sur les offres la nuit (restaurants, clubs, transports, numéro d'urgence, sécurité...).
- Étudier l'ouverture des piscines une fois par semaine jusqu'à 23 heures.
- Accompagner la dynamique entrepreneuriale dans les zones urbaines sensibles en s'appuyant notamment sur le dispositif de Zone franche urbaine (ZFU).

LE LIVRE
BLANC

44

LA VILLE
LA NUIT

Transports – Mobilité

- Étaler les plages horaires du métro le jeudi et vendredi (3 heures du matin), et samedi (4 heures). Du dimanche au mercredi (1 heure du matin) pour répondre aux besoins des travailleurs de la nuit (restauration, hôtellerie, spectacle, hôpitaux...).
- Bus : développer trois nouvelles lignes de Noctambus du jeudi au samedi.
- Rapatrier des vélos dans l'hypercentre la nuit pour éviter les bornes vides.
- Développer des parkings sécurisés pour les vélos dans les lieux animés.
- Favoriser le soutien au développement d'initiatives privées de transports en mode doux (pousse-pousse, véhicules électriques...).
- Développer des liaisons TER jusqu'à 1 heure du matin sur l'axe Muret-Toulouse-Albi.
- Développer la concertation avec l'ensemble des professionnels du transport individuel (taxi - VTC -vélo...) et la collectivité afin de répondre aux besoins des usagers de la nuit.
- Réfléchir avec les professionnels des taxis à des dispositifs permettant de renforcer leur présence la nuit.
- Proposer une offre tarifaire de nuit dans les parkings.
- Développer l'offre de transport la nuit pour les handicapés.

Culture

- Créer un grand événement culturel d'ampleur internationale.
- Étudier l'ouverture hebdomadaire de tous les musées un soir par semaine jusqu'à minuit.

- Étudier l'ouverture des bibliothèques municipales jusqu'à 22 heures tous les soirs.
- Tisser un lien entre art et urbanisme en créant des œuvres monumentales de lumière qui ponctueraient un parcours de nuit.
- Créer des espaces culturels dans les quartiers favorisant la mixité.
- Prendre véritablement en compte les besoins des usagers du quartier, particulièrement dans les zones urbaines sensibles, et accompagner les jeunes porteurs d'un projet.
- Subventionner davantage les théâtres qui concourent activement à l'offre culturelle de la cité.

Urbanisme - Attractivité de la ville la nuit

- Inclure le volet nocturne dans les projets d'urbanisme.
- Réaliser des études sur la création d'« oasis de nuit » avec des services publics et privés.
- La nuit est un champ d'exploration extraordinaire et Toulouse une terre d'innovation. Il s'agit de mettre ce capital recherche au service du développement de l'attractivité de la ville la nuit. Développer un plan lumière totalement novateur dans tous les quartiers (éclairage du patrimoine, parcours lumineux, réfléchir à la création d'un « terrain de jeux de lumières » rue Alsace Lorraine afin d'en faire une artère de déambulation nocturne ludique et féérique.)
- Développer des services d'information nomades le soir sur la ville la nuit : « Toulouse by night ».
- Développer une offre touristique nocturne (parcours lumineux, établissements de nuit...).
- Créer des supports d'information récurrents dédiés à la vie nocturne et l'offre festive.
- Relayer l'information sur la nuit dans les structures hôtelières.
- Créer des « abris taxis » affichant les numéros des compagnies et les numéros d'urgence.
- Développer l'attractivité de la rue Saint-Rome la nuit.
- Amplifier le programme de création de sanisettes.



Action sociale – Travail de nuit

- Réaliser une enquête sur le travail de nuit à Toulouse à l'instar de l'enquête DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) sur le travail de nuit des salariés en France, publiée en 2011.
- Ouvrir des espaces d'échanges gratuits (café ou restaurant social) pour lutter contre la solitude la nuit.
- Multiplier les haltes de nuit pour les personnes sans domicile fixe, et ce toute l'année, et développer le nombre de places en hébergement d'urgence.
- Multiplier les haltes de nuit pour les personnes sans domicile fixe et ce, toute l'année pour palier au manque de places en hébergement d'urgence.
- Sensibiliser les exploitants à l'amélioration des dispositifs d'accueil des personnes handicapées dans les établissements de nuit.
- Maintenir des permanences de nuit de services sociaux pour une prise en charge de personnes en difficultés (violence conjugale, violence familiale...).
- Amplifier les campagnes d'information sur la prévention des risques (alcool, drogues, conduite la nuit...).

- Développer des campagnes d'informations sur les conséquences du travail de nuit et les actions de prévention.
- Développer des campagnes d'information sur les discriminations (homophobie, xénophobie...).
- Développer des campagnes d'information sur les maisons médicales de garde (MMG) pour désengorger les services d'urgences entre 20 heures et minuit.
- Sensibiliser les collégiens et lycéens à leur environnement la nuit.
- Implanter des lieux de rencontres et d'animations le soir dans les banlieues.

Sécurité – Prévention des nuisances

- Déployer des médiateurs, médiatrices, des veilleurs professionnels itinérants issus de la collectivité, formés à la prévention et la sécurité la nuit, du jeudi au samedi dans l'hypercentre.
- Décentraliser l'Office de la tranquillité dans chaque quartier de Toulouse du jeudi au samedi.
- Augmenter les rondes de police dans l'hypercentre et présence de la police municipale dans les points animés.
- Développer des campagnes d'information sur les incivilités et les peines encourues en cas d'ivresse publique et manifeste, ou de comportements nuisant à la salubrité publique (uriner sur la voie publique...).
- Réfléchir à la mise en place d'un dispositif de travail d'intérêt général à l'attention des auteurs d'incivilités et de dégradations.
- Développer l'éclairage des bâtiments, du patrimoine et créer des parcours lumineux qui répondent à un double enjeu : le sentiment d'insécurité et l'attractivité de la ville la nuit. Accélérer le programme d'harmonisation de l'éclairage fonctionnel avec une « lumière blanche chaude ».
- Clarifier administrativement la nature de l'activité d'un bar dans le cadre d'un projet d'ouverture ou de reprise, au regard de son futur impact sur l'environnement, permettant ainsi au futur exploitant de budgéter le coût des mises aux normes et ainsi d'éviter les problèmes de nuisances avec les riverains et autres conséquences.
- Mettre en place des rencontres entre les sociétés de sécurité et les forces de l'ordre.
- Faire valoir une règle d'antériorité d'un exploitant en cas de litige avec des riverains pour troubles de voisinage.
- Exercer un suivi du respect de la Charte de la vie nocturne par les signataires.
- Ouvrir des jardins publics aux beaux jours pour finir la nuit en toute tranquillité sans déranger les riverains et des « salles d'attente de fin de nuit » pour les noctambules à proximité des transports en commun.
- Informer tout nouveau locataire ou propriétaire sur l'environnement et les nuisances potentielles du lieu dans lequel il souhaite résider.

ANNEXE

BIBLIOGRAPHIE

- GWIAZDZINSKI L., 2014, *Métropole durable : quand la nuit éclaire le jour*, Métropolitiques, 24 janvier 2014. www.metropolitiques.eu/Metropole-durable-quand-la-nuit.html
- GWIAZDZINSKI L., 2013, *Paris augmenté. Le tourisme nocturne moteur et laboratoire métropolitain*, In GRAVARI-BARBAS M. et FAGNONI E., *Tourisme et métropolisation, une entrée parisienne*, Belin, Collection Mappemonde. Pp. 289-299
- RABIN G., GWIAZDZINSKI L., 2010, *Urbi et Orbi. Paris appartient à la ville et au monde*, Editions de l'Aube, 195p.
- GWIAZDZINSKI L., 2007, *Nuits d'Europe, Pour des villes accessibles et hospitalières*, Ministère des transports, UTBM Editions, 206p.
- GWIAZDZINSKI L., 2005, *La nuit dernière frontière de la ville*, Préface de Xavier Emmanuelli, Editions de l'Aube, 245p.
- GWIAZDZINSKI L., 2003, *La ville 24h/24 ?* Editions de l'Aube, DATAR, 252p.
- Proposition de loi *Pour une urbanité réussie, de jour comme de nuit* de Sandrine Mazetier. Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 13 juillet 2011.
- Charte de la vie nocturne adoptée par le conseil municipal de Toulouse en septembre 2011. www.toulouse.fr/web/prevention-securite/charte-vie-nocturne.
- Enquête Dares (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques) sur le travail de nuit des salariés en France publiée en 2011. Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social et du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.
- Bilan de la délinquance en Haute-Garonne, année 2013. Préfecture de la Haute-Garonne.



LES INTERVENANTS

Amicale du Nid - S.O.S Amitiés - Médecins du monde - Association de Santé au Travail Interentreprises et de l'Artisanat (ASTIA) - Savif (Stop à la violence intrafamiliale) - Académie de Toulouse - Paralysés de France - Arc-en-ciel (LGBT) - Mairie de Toulouse (Prévention et réduction des risques en milieux festifs) - CHU de Toulouse - David Mourgues, anthropologue - Veille sociale et SIAO - Hôtel Crowne Plaza - Association des commerçants Saint-Georges, mon quartier ! - Monop' Toulouse Esquirol - Umih - Synhorcat - Mairie (Commerce et de l'artisanat) - La Couleur de la Culotte, Chez Tonton - Association des commerçants de Saint-Pierre - Kada Mahammedi, gérant de la sandwicherie Place Abbal - La Petite - Association Dell'Arte - Théâtre du Pavé - Musée d'Art moderne et contemporain Les Abattoirs - Les Productions du Possible - Mairie (Culture) - Centre de développement chorégraphique de Toulouse - Le Cri de la Mouette - Cabaret Kalinka - Collectif culture bar-bars - Musée des Augustins - Magazine Clutch - Association Escambar - La Cave Poésie - DRAC - Etudiants de Sciences Po Toulouse - Mickaël Taxi Bike - Mairie (mobilité, déplacements, stationnement et prévention routière) - JCDecaux - Association 2 Pieds 2 Roues - Tisséo SMTC - Tisséo EPIC - VTC Rentre Tranquille - Conseil régional (transports collectifs et infrastructures de transport) - GIE Capitole Taxi - Citiz Toulouse - Vinci Park - Mairie (sécurité police municipale) - Mairie (hygiène et police administrative) - EP Sud sécurité - Association de riverains de Saint-Pierre Capitole - Office de tourisme - Urbane - Toulouse Métropole (développement urbain et durable) - Mairie (éclairage public)

LE LIVRE BLANC, c'est 80 entretiens menés, 4 mois d'investigation, 150 heures d'interviews, 140 000 signes rédigés, 200 heures de rédaction. Aussi, un grand merci aux membres actifs de Toulouse Nocturne, Patricia - Alexis - Charlène - Leslie - Hélène - Alexandre 1 - Stéphane - Thierry - Fabrice - Alan - Khaldia - Goulwenn - Véronica - Régis - Thomas - Pierre - Jean-Jacques - Gérard - Alexandre 2 - Valérie et toutes les personnes qui ont bien voulu témoigner, à ces inconnus croisés dans la nuit toulousaine et qui ont nourri notre réflexion. Merci à l'hôtel Crowne Plaza, à la Brasserie le Florida / Roof et au Citiz Hôtel pour leur accueil lors des Entretiens de la Nuit, à Damien pour sa contribution généreuse sur ce Livre Blanc et à Julia Vidal pour ses créations graphiques pour « Les Nocturnes 2014 » et nos États généraux de la Nuit.

quand la nuit porte conseil...

TOULOUSE

Nocturne

Réalisation Nyx Editions
nyx.editions@outlook.com
Graphisme : Pôl'Arts

Toulouse Nocturne
www.toulousenocturne.jimdo.com
toulouse.nocturne@outlook.fr

© Toulouse Nocturne 2014